

EPOPS

Epops

64 / 1-2005



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Régis Coutant

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Pascal Boulesteix

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
S. Morelon, J. Roger, F. Blondeau, G. Pouget,
D. Labidoire, Y. Grugier, C. Pailler
R. Dohogne, V. Bombeaux, P. Hubert, S. Nédellac,
F. Leblanc, P. Défountaines, P. Précigout, P. Gorsic,
B. Lacoore, T. Nore

sommaire

E P O P S N ° 6 4 // 1 - 2 0 0 5

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude**
et la **Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière respon-
sabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires - Dépôt
légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482

La revue EPOPS est publiée avec le
concours financier du Ministère de
l'Ecologie et du Développement Durable,
du Conseil de l'Europe, du Conseil de la
Région Limousin, ainsi que la participation
du Conseil Général de la Haute-Vienne.

4
La "Huppe"

20
La "Rapiette"

23
L'Avocette élégante

26
Synthèse des observations
des sous-espèces de
Bergeronnette printanière
en Limousin

29
Un cas de ponte de rem-
placement probable chez
le Circaète Jean Le Blanc

31
Précisions sur la répartition
des Pie-s-grêches
en Limousin du Lézard des
souches

42
Proposition d'une
méthode de suivi des
Pie-s-grêches

45
Dénombrement des oiseaux
d'eau en Limousin en 2004

54
Petites informations
diverses

61
Brèves au vol

71
Brèves
bibliographiques

EPOPS

Edito

Quelle année en perspective !

Démarrant en fanfare avec l'observation d'oiseaux fort peu communs dans notre région, l'Aigle criard de l'Etang des Landes, un Elanion blanc à Objat, plusieurs Aigles royaux et plus récemment des Jaseurs boréaux, l'année 2005 que nous voulons ambitieuse, commence bien.

Ambitieuse, car le programme annoncé est bien rempli et les temps morts devraient être bien rares :

- Enquête Cincle plongeur,
- Enquête Chouette effraie,
- STOC points d'écoute,
- Nouvel atlas des oiseaux nicheurs.

Sans compter la cinquantaine de sorties printanières !

La SEPOL n'existe qu'au travers de ses adhérents, de ses ornithologues. La SEPOL leur demande beaucoup, mais les résultats sont là ; prenons le "STOC points d'écoute" par exemple. 69 carrés de prospection ont été inventoriés l'an passé, mais surtout, 92% des carrés ont été prospectés plusieurs années de suite et nous pouvons aujourd'hui commencer à analyser quelques tendances.

D'un petit effort individuel et isolé, naît un indicateur fiable et reconnu pour l'analyse de la dynamique des populations d'oiseaux communs dans notre région et au-delà !

Alors, encore une fois, "mobilisation générale et au boulot", on a du pain sur la planche !!!

Bon printemps à tous.

Le président de la S.E.P.O.L., Pascal BOULESTEIX



Assemblée générale

4 décembre 2004 à Saint Priest-sous-Aixe

Rapport moral du président Régis COUTANT

■ 2004 : L'année des choix

A la SEPOL comme dans d'autres associations, les conseils d'administration, les bureaux les animations mensuelles, les parutions de bulletins ou encore de calendriers sont autant de points de repères réguliers qui jalonnent la vie et témoignent de la bonne santé de notre association. Mais il est aussi des moments où adhérents comme administrateurs doivent se prononcer sur tel ou tel sujet afin de trancher un débat, de réorienter une action, voire de sauver l'association d'un danger prochain. L'année 2004 fut, pour la SEPOL et pour les administrateurs une année de décisions et de choix parfois difficiles et délicats mais, je pense, toujours nécessaires. Quels en ont été les principaux ?

Le premier débat qu'il a fallu mener à bien fut celui entamé il y a tout juste un an, lors de notre assemblée générale 2003 : quelle devait être la position de la

SEPOL vis à vis des projets d'installation d'éoliennes dans divers sites de notre région ? Chacun a pu s'exprimer sur le sujet et le conseil d'administration, après débat, a tenu compte des réflexions judicieuses qui lui étaient parvenues pour adopter une position qui vous sera exposée tout à l'heure. Ce choix nous engage donc en tant que SEPOL mais aussi en tant que citoyen responsable, soucieux et conscient des enjeux énergétiques, écologiques et économiques de notre société.

L'autre prise de position du conseil d'administration fut encore plus délicate et difficile à prendre. Comme beaucoup d'associations qu'elles soient sportives, sociales ou naturalistes, les restrictions financières décidées en haut lieu ont mis à mal les financements des postes salariés de notre structure. A l'heure où l'Etat se décharge tous azimuts de ses missions de service public sur les collectivités locales et sur le milieu associatif,

rappelons ici que les nouveaux emplois créés au sein des associations ont montré combien ils répondaient à un besoin réel. La réalité apparaissant au travers de nos derniers bilans financiers, il fallait que la SEPOL réagisse pour ne pas disparaître non pas du fait de son manque d'activité mais victime du caractère non lucratif de nombre de ces mêmes activités. Aussi après de nombreuses discussions et après avoir exploré me semble-t-il toutes les options possibles, le conseil d'administration s'est vu obligé de proposer un plan de restructuration de notre association, ce dernier comprenant malheureusement des licenciements pour deux de nos salariés. A l'heure où je rédige ces lignes, je me souviens avoir confié à quelques uns d'entre vous, il y a maintenant quelques années, que je ferais tout pour ne pas être le président qui licencierait. L'histoire de la SEPOL en a voulu autrement et quelques copains me rappelleront toujours qu'"il ne faut jamais dire jamais". Alors, j'aurai ici une pensée pour Francis et Rolan et les remercie pour les avancées qu'ils ont fait faire à la SEPOL et leur souhaite bonne chance dans leur avenir professionnel. Et aujourd'hui, la SEPOL est-elle pour autant financièrement sauvée ? Que nenni, notre situation reste précaire même si la tempête qui menaçait s'est éloignée. Le bilan financier que nous présenteront les trésoriers nous en dira plus. Il n'en reste pas moins que si les personnes ne sont plus là, les tâches qu'elles accomplissaient demeurent. Certaines d'entre elles sont maintenant sous-traitées ou remplies par un administrateur, mais il va falloir que chacun d'entre nous, et moi le premier, nous

prenions en charge une partie de l'énorme travail que représente la saisie des observations dans notre centrale ornithologique. Je lance donc un énième appel aux bonnes volontés qui souhaitent s'investir plus avant dans la vie quotidienne de notre association.

En janvier 2004, tombait une mauvaise nouvelle : nous étions déboutés dans notre demande de réparation du préjudice subi dans le contentieux qui nous oppose à notre ex-imprimeur. Convaincus de notre bon droit mais aussi conscients des risques que cela comporte, nous avons choisi de faire appel de ce premier jugement. Affaire à suivre donc.

Vous allez finir par penser que votre conseil d'administration ne parle jamais ornithologie : c'est souvent le cas. Mais, cette fin d'année a montré que les tracasseries administratives si grosses soient-elles n'effaceront jamais la motivation des ornithologues lorsque des projets essentiels se font jour.

Le premier de ceux-ci reste le classement en réserve naturelle du site ornithologique le plus remarquable de notre région : l'étang des Landes. Si la progression du dossier au sein des hautes sphères ministérielles nous échappe, des sujets très importants tels que la gestion de ce site nous intéresse au plus haut point. Rappelons ici que ce sont les associations naturalistes et notamment la SEPOL qui ont montré et fait prendre conscience à nos élus et à nos administrations de la valeur patrimoniale du site. Il nous apparaît dès lors essentiel que





les associations naturalistes soient partie prenante dans les décisions qui concerneront la gestion de la prochaine réserve. Ce sujet a donc fait débat au sein de la SEPOL : devons-nous faire acte de candidature pour être gestionnaire du site ou bien épauler la candidature d'une autre structure que nous jugerions plus à même de mener cette délicate tâche ? C'est cette seconde décision qu'a récemment entérinée votre conseil d'administration en décidant de soutenir le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin dans sa candidature. En effet, le Conservatoire, créé ne l'oublions pas sous l'impulsion des associations naturalistes, a entre autre pour mission la préservation des sites et nous semble à cet égard, la structure limousine la plus adéquate. Bien sûr, quelle que soit la décision qui sera prise dans le choix du gestionnaire, la SEPOL restera vigilante et attentive à toutes les décisions concernant le site.

Le second projet qui émerge en cette fin d'année trotte dans la tête de la plupart d'entre nous depuis déjà quelques années. Je veux parler de l'élaboration d'un nouvel atlas traitant de l'avifaune limousine. Le récent séjour de quelques administrateurs au dernier colloque Francophone d'ornithologie de Nantes a provoqué le déclic qui manquait jusqu'à aujourd'hui. Je vous passe les détails mais toujours est-il que réuni en séance extraordinaire le mercredi 24 novembre le conseil d'administration a décidé de lancer dès le 1^{er} janvier 2005 la campa-

gne de prospection pour la rédaction d'un nouvel atlas des oiseaux nicheurs mais aussi hivernants en Limousin. 20 ans après le lancement du premier atlas de la SEPOL, il s'agit aujourd'hui non pas seulement d'une mise à jour des connaissances mais bien d'une nouvelle étude, bénéficiant de nouvelles méthodes de prospection et de communication. Enfin si on ajoute qu'à l'aspect qualitatif de tout atlas, nous souhaitons y ajouter un aspect quantitatif sur l'estimation des populations d'oiseaux présentes en Limousin. Gageons que nous serons plus nombreux chaque semaine à relever le défi et à contribuer à la réalisation de ce grand projet. Rendez-vous donc très vite sur le terrain pour les premières prospections et dans un an pour un premier bilan.

Je terminerai ce rapport dit moral par deux notes personnelle. La première pour saluer une personne qui a contribué depuis fort longtemps à l'ornithologie limousine et à la vie de la SEPOL. Je veux parler de notre ami Jean Michel BIENVENUE connu aussi sous le pseudonyme de "Jimmy Welcome". Il "raccroche" son habit d'administrateur mais je vous rassure pas celui d'ornithologue car le virus le tient toujours. Au nom de tous les sépoliens, Jimmy, je te dis merci et bravo.

La seconde pour vous dire que si j'ai moi aussi un temps hésité à me représenter au conseil d'administration de la SEPOL pour finalement continuer, si

vous voulez bien de moi, je ne briguerai pas un troisième mandat de président. C'est un poste qui pour être bien assumé nécessite un temps et une motivation que je n'ai plus. Je ne doute

pas que notre association saura se doter d'une personne motivée et volontaire à qui je souhaite d'avance bonne chance et j'ajouterai que l'élection d'une présidente serait une bonne chose.

Merci



Rapport d'activités

Stéphane MORELON et Isabelle PRADIER

Le conseil d'administration de la SEPOL s'est réuni 13 fois. Si l'on excepte la réunion du 13 juillet où seulement 7 administrateurs étaient présents on atteint une moyenne de 12 administrateurs par CA. (maximum 16). Le bureau s'est réuni 12 fois à mi-intervalle des CA. Les CA font l'objet de résumés que chacun a pu, ou pourra lire dans Epop.

La SEPOL compte 321 adhérents en 2004. Nous assistons à un tassement de nos effectifs, le pic ayant été atteint l'année de l'organisation à Limoges du colloque francophone d'ornithologie.

Comme nous le pressentions l'an passé, nous avons été obligés de licencier deux salariés pour raisons économiques. Il s'agit de Rolan Dropsy notre chargé de communication et de Francis Blondeau notre secrétaire. Les tâches qui leur revenaient devront à présent être remplies d'autres manières. Certaines seront sous-traitées à des entreprises, comme ce qui concerne la conception graphique. D'autres tâches incomberont dorénavant et comme dans le passé à des bénévoles. C'est le cas de la saisie des fiches d'inventaires. (voir encadré 1)

13 volontaires

Un appel est lancé dans la salle pour organiser la saisie décentralisée des fiches d'observation. 11 personnes se proposent pour récupérer le logiciel F-Nat. Ce sont : Cathy Galand, Benoît Doumiez, Pascal Nauron, André Coriveau, Bernard Faurie, Jean Michel Célérier, Michel Coq, Philippe Hubert, Robert Gauthier, Stéphane Morelon, Anne-Marie Vambert. David Labidoire et Bruno Labidoire se sont proposés depuis.

Si d'autres, lisant ces lignes souhaitent également s'inscrire dans cette démarche, qu'ils se manifestent en contactant le local ou sur obs-Limousin.

Ces licenciements ont permis de pérenniser un poste et demi : le plein temps de Jérôme Roger (chargé d'études) et le mi-temps de Gaëlle Pouget (secrétaire comptable).

Comme chaque année la SEPOL a organisé de très nombreuses sorties (108 exactement).



La coordination de ces sorties ainsi que leur publication dans 4 calendriers ont été assurées par Isabelle Pradier ainsi que les innombrables coups de téléphone que cela suppose. Les sorties ont été animées par 31 sépoliens différents et rassemblaient 6 personnes en moyenne. Des séjours plus lointains ont également entraîné quelques dizaines d'entre nous dans le bassin d'Arcachon en hiver et en Bretagne au printemps dernier. Les "parlons d'oiseaux" ont permis des échanges et des animations variées une fois par mois, en Haute-Vienne, (merci au Centre Nature la Loutré qui nous reçoit), et en Corrèze. Des stands ont aussi été tenus. La SEPOL a par exemple été représentée au festival du film ornithologique de Ménégoute ainsi qu'au colloque franco-phonie d'ornithologie.

Sous la conduite calme mais déterminée d'Askolds Vilks, 4 numéros d'Épops ont ou vont être publiés. De nombreux auteurs ont fourni des articles. Notons tout de même les chroniques régulières "Brèves au vol" et "Lu dans les revues" assurées respectivement par Philippe Hubert et Bruno Labidoire. Le GMHL continue à alimenter une rubrique appréciée : la Rapiette. Notons que la mise en page et l'impression de notre revue est subventionnée par l'Europe (fonds FEOGA), l'état (DIREN) et la Région Limousin. Le département de la Haute-Vienne finance quant à lui la Rapiette. Compte tenu du licenciement de Rolan Dropsy, la mise en page et l'im-

pression d'Épops est assurée par un imprimeur.

Une mention particulière pour le numéro spécial "Centrale 1997-2000". Celui-ci doit beaucoup aux gros efforts de coordination du tandem Christophe Mercier/Patrick Précigout. Ils en sont à leur deuxième centrale consécutive ce qui représente un gros investissement personnel.

Olivier Eyraud, Anthony Virondeau se chargent quant à eux de faire vivre l'actualité ornithologique en diffusant le plus vite possible les observations glanées sur le répondeur téléphonique (voir encadré 2) ou sur obs-limousin (forum de discussion). Les synthèses, régulièrement mises à jour, sont mises en ligne par Olivier dans la rubrique "Actualité" de notre site.

② La fin du répondeur ornitho

Une victime d'obs-Limousin : le répondeur ornitho. Plus personne ne l'appelait. Sur proposition d'Olivier Eyraud, le CA de la SEPOL a décidé de mettre fin à son activité. Inutile donc d'appeler le 05 55 34 12 48, vous n'aurez plus le résumé de ce qui a été observé dernièrement. Il faudra vous rendre sur le site de la sepol (www.sepol.asso.fr) dans la rubrique actualité.

A propos du site, chacun aura remarqué qu'il a fait peau neuve et permet aujourd'hui beaucoup d'interactivités.

Ces nouveaux services tendent à faciliter une gestion décentralisée du quotidien de la SEPOL par les administrateurs. Ils offrent à tous, la possibilité de s'informer instantanément sur le calendrier, les études en cours, retrouver des renseignements sur une espèce, consulter un numéro d'Épops qu'il aurait perdu... Pas seulement de s'informer ; puisque chacun peut se rendre acteur et par exemple proposer une sortie que la personne chargée du calendrier (Isabelle Pradier pour 2004) validera, avant de l'inclure au calendrier officiel. Tout cela, nous le devons aux talents et à l'implication toujours renouvelée de Pascal Boulesteix.

Toujours dans le chapitre "nouvelles techniques de communication", Yves Tuloup assure la gestion et la modération d'Obs-limousin, ce forum où les ornithos confrontent leurs observations. Un usage en passe de se banaliser : la confirmation d'une observation délicate, sur la base d'une photo de terrain.

En 2004, et jusqu'alors, 4225 fiches ont été saisies, ce qui représente 26 190 citations. C'est moins que les années précédentes, mais du fait du licenciement de Francis Blondeau, des fiches restent à saisir, sans parler de celles qui ne sont pas encore faites par les observateurs... L'inoxydable Robert Gauthier poursuit son énorme travail de collecte, de normalisation de données éparses et variées afin d'alimenter la base informatisée. Pascal Boulesteix continue quant à lui à perfectionner le logiciel F-Nat qui permet la gestion de ces données.

Des études et des suivis se sont poursuivis (Grand Duc, Faucon pèlerin, Corbeau Freux, Héron cendré, Buse,

Busard, Wetland, dortoirs de Pigeons, dortoirs de Grands Cormorans et dortoirs de Busards, programmes personnels de baguage STOC et EPS. On peut inclure dans ce paragraphe l'action menée en direction du grand public "Gare aux Martinets". Elle n'a pas connu le succès des Hirondelles ou de "Coucou as-tu vu la Huppe ?". L'espèce n'était sans doute pas assez familière aux gens.

Jérôme Roger a coordonné de nombreuses études payantes :

- Etudes d'impact :
 - éoliennes (ABIES, Impact Conseil/ERELIS,
 - GEOSCAN/EED),
 - lignes EDF(AMBE),
 - Etude vallée de la Sédelle (SIASEBRE) : on ne peut parler de cette étude sans mentionner l'énorme investissement de Jean Michel Bienvenu qui a assumé l'essentiel du travail de terrain, se levant bien souvent très tôt.
 - Vergers pommes (PERLIM) : là encore, deux bénévoles ont réalisé l'essentiel de l'étude. Il s'agit d'André Coriveau et de Jean Michel Célérier qui ont dû donner beaucoup de leur temps et parcourir pas mal de kilomètres pour appliquer le protocole prévu.
- Etudes afin de mieux connaître des sites à forte valeur naturaliste pour le compte du Conservatoire Régional des Espaces Naturels en Limousin :





- ZNIEFF de Rochechouart,
- Tourbière de Friaulouse.

- Etude sur une espèce : participation d'une stagiaire, Emilie Mouton en BTSPN à Neuvic.

- Etude Hibou petit Duc et Moineau soulcie (pour le compte de la DIREN).

Un projet original est dans sa phase de réalisation. Il s'appuie sur la présence régulière d'un Faucon Pèlerin de la cathédrale de Limoges. Frédéric Thomas a eu l'idée et monté entièrement ce dossier qui a abouti à la pose d'un premier nichoir sur la cathédrale et l'obtention d'une subvention afin de réaliser une exposition. Celle-ci sera imprimée dans les semaines à venir.

Un dossier qui aura mis plus de temps à aboutir, celui de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes. Il semble cependant en bonne voie, puisque le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a signé il y a quelques jours le décret de mise en réserve. Ne reste plus que la signature du premier ministre. Par un vote solennel, la SEPOL s'est fortement engagée au côté du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin en soutenant son éventuelle candidature comme gestionnaire du site. Depuis, la SLO et le GMHL se sont associés à cette démarche. Un courrier commun a été transmis au Préfet de la Creuse et au Président du Conseil Général de la Creuse. Le Conservatoire a fait acte de candidature.

Concernant toujours les engagements forts de la SEPOL. La charte proposée l'an passé concernant les éoliennes a été amendée puis adoptée. Elle est rendue publique dans Epops et sur le site de la SEPOL.

La SEPOL participe à de nombreuses commissions. Cette partie de son activité est plus que jamais nécessaire. Elle est néanmoins extrêmement coûteuse en temps. Ces commissions sont :

- Comités de pilotage (départementaux) et Natura 2000 ;
- Comité de suivi Grand Cormoran ;
- Comité consultatif de la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges ;
- CDCFS ;
- ORGFH ;
- Représentations aux C.A. du CREN et de LNE.

Les projets pour 2005 ne manquent pas. L'opération "oiseau de l'année" se penchera cette année sur la Chouette effraie, la "Dame de coeur". L'exposition Faucon pèlerin verra le jour ainsi que le livre "Où voir les oiseaux en Limousin". Si les salariés de l'ONCFS que nous avons rencontrés reçoivent l'accord de leur conseil d'administration, nous préparerons l'organisation d'un Colloque "Pigeon ramier", prévu pour début 2006.

Le premier janvier 2005 est la date officielle du lancement de l'enquête du nouvel Atlas des oiseaux en Limousin. 20 ans après il s'agit de comparer la situation décrite dans le premier à celle

d'aujourd'hui. Au-delà de cet objectif, nous comptons et pour la première fois, réaliser un atlas semi-quantitatif en s'appuyant sur le protocole EPS, ainsi qu'un atlas des hivernants et migrants. Bref, un Atlas des oiseaux en Limousin. L'enquête est lancée pour 5 ans. La rédaction de l'ouvrage devra en

plus des résultats de cette enquête, intégrer ceux du précédent atlas ainsi que les observations faites dans la période intermédiaire.

Les rapports moraux et d'activité sont approuvés à l'unanimité des votants.



Rapport financier Philippe HUBERT

■ Compte de résultat au 30 septembre 2004

CHARGES		PRODUITS			
	30/09/04	30/09/03		30/09/04	30/09/03
Achats livres,CD,etc...	2 237 €	2 134 €	Ventes livres,CD,etc...	4 117 €	3 579 €
Variations de stocks	1 581 €	1 629 €			
Frais de fonctionnement*	30 864 €	29 321 €	Prestations de service	28 626 €	29 534 €
Impôts et taxes	1 360 €	111 €	Subventions d'exploitation	18 614 €	17 697 €
Salaires	53 069 €	48 403 €	Aides emplois jeunes et CEC	29 642 €	35 549 €
Charges sociales	16 090 €	17 470 €	Adhésions, abon. , sorties	14 191 €	12 664 €
Amortissement matériels	4 356 €	2 861 €	Amort. subv. d'investist.	1 834 €	2 355 €
Charges financières	18 €	8 €	Produits financiers	3 090 €	
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	7 907 €	
EXCEDENT			DEFICIT	1 554 €	560 €
TOTAL GENERAL	109 575 €	101 937 €	TOTAL GENERAL	109 575 €	101 937 €

■ Bilan au 30 septembre 2004

ACTIF		PASSIF			
	30/09/04	30/09/03		30/09/04	30/09/03
Actif immobilisé	15 949 €	15 345 €	Fonds associatif	56 933 €	56 932 €
SS-TOTAL IMMOS	15 949 €	15 345 €	Report à nouveau	-15609	-15048
Stocks	7 814 €	9 395 €	Résultat de l'exercice	-1554	-560
SS-TOTAL STOCKS	7 814 €	9 395 €	Subventions d'investissement	8 147 €	6 060 €
Créances	47 980 €	34 263 €	Provisions	7 622 €	7 622 €
Valeurs mobilières		15 037 €	SS-TOTAL CAPITAUX	55 540 €	55 006 €
Comptes courants	21 417 €	10 055 €	Dettes fournisseurs	11 595 €	10 328 €
SS-TOTAL DISPON.	69 397 €	59 355 €	Dettes fiscales et sociales	13 414 €	16 244 €
Charges constatées d'avance	95 €	85 €	SS-TOTAL DETTES	25 008 €	26 572 €
			Produits constatés d'avance	12 706 €	2 602 €
TOTAL GENERAL	93 255 €	84 180 €	TOTAL GENERAL	93 255 €	84 180 €



■ ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT :

Sans les produits exceptionnels, correspondant à des régularisations des aides emplois jeunes des années 1999 à 2003, et sans les produits financiers, résultant de la vente de SICAV, le déficit de la SEPOL aurait été bien plus important. Avec les salaires qui augmentent (application de la convention collective) et les aides à l'emploi qui diminuent, la SEPOL ne pouvait garder tous ses salariés sans aller au devant de graves problèmes financiers, d'autant plus qu'en 2005 nous prévoyons une diminution de nos prestations de services (études ornithologiques). C'est pour toutes ces raisons que nous avons licencié Rolan en août 2004 et Francis en septembre 2004.

■ ANALYSE DU BILAN :

Nos capitaux propres (55.540 euros au 30/09/04) sont restés stables. Ils représentent environ 6 mois de fonctionnement, ce qui nous permet d'engager des dépenses pour réaliser les études et autres actions en attendant de les facturer ou de recevoir les subventions. Mais si nous avons vendu toutes nos SICAV durant cet exercice, c'était pour éviter d'être à découvert à un moment donné car certaines rentrées d'argent tardaient à venir. Le bilan arrêté au 30/09/04 fait apparaître 47.980,00 euros de créances (notamment des subventions), et si elles ne sont pas versées assez rapidement nous pourrions avoir quelques difficultés financières.

■ Renouvellement du CA :

Un administrateur ne souhaite pas renouveler sa candidature. Il s'agit de Jean Michel Bienvenu.

6 administrateurs sortants souhaitaient se représenter : Régis Coutant, Philippe Hubert, Stéphane Morelon, Yves Tuloup, Askolds Vilks, Anthony Virondeau. Deux autres ont été cooptés en cours d'année et doivent être élus par l'AG : André Coriveau et Brigitte Petit. Enfin, David Labidoire présente sa candidature.

Les résultats du vote des 49 votants à jour de cotisation sont :

Régis Coutant	49
Philippe Hubert	48
Stéphane Morelon	49
Yves Tuloup	49
Askolds Vilks	48
Anthony Virondeau	48
André Coriveau	48
Brigitte Petit	49
David Labidoire	48
Jean Michel Teulière	2

Chaque poste d'administrateur est pourvu. Le conseil d'administration se réunira le 8 décembre prochain.

Conseil d'administration

C.A. n° 07/2004 du 09/06/2004

Un ordre du jour plutôt dense.

12 administrateurs présents, 1 salarié, 1 adhérent

■ Pigeons ramiers

Bruno Labidoire Régis Coutant et Stéphane Morelon se rendront à Chizé la semaine prochaine pour rencontrer les salariés de l'O.N.C.F.S. afin de présenter les modalités possibles du colloque sur le Pigeon ramier.

■ Etudes

Le CA décide d'engager la SEPOL dans un projet d'étude sur le Cincle dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

Une autre étude concerne les Hirondelles de rivage. Jérôme Roger et Bruno Labidoire se partagent les secteurs potentiels de Haute-Vienne pour compléter les connaissances sur cette espèce.

Quant à celle concernant la vallée de la Sédelle pour le SIASEBRE. Elle suit son cours.

■ Eoliennes

Nous avons reçu une dizaine de réponses concernant le projet de positionnement de la SEPOL vis-à-vis des éoliennes. Un aménagement de l'article 1 proposé par Frédéric Thomas est validé par le CA.

■ Centre de soins

Le CA de LNE nous consulte pour

connaître d'une part notre point de vue quant au fonctionnement actuel du Centre de soin. Le texte suivant est adopté à 8 voix pour et 4 abstentions.

"Si l'intérêt en terme de communication peut être argumenté, nous sommes sceptiques quant à l'intérêt naturaliste des centres de soins. Si le centre de sauvegarde devait perdre, nous préconisons que l'admission dans un but de soin de tout animal blessé soit soumise à l'avis du médiateur faune sauvage. Nous vous rappelons également que la SEPOL s'est engagée à porter plainte systématiquement dans les cas de destruction d'espèces protégées."

■ Licenciements

Les lettres de licenciement pour raison économique ont été reçues aujourd'hui par deux de nos salariés : Rolan Dropsy et Francis Blondeau.





C.A. n° 08/2004 du 13/07/2004

CA d'été

7 administrateurs présents, 1 salarié.

■ O.N.C.F.S.

A la suite d'une rencontre entre Robert Gauthier et Alexis Lebreton (garde ONCFS) les trois garderies limousines recevront Epop.

■ Assemblée Générale

Brigitte Petit se renseigne pour faire l'assemblée générale à Saint-Priest-sous-Aixe (ou ailleurs).

■ Site Internet

Pascal Boulesteix propose que chaque enquête soit présentée sur le site internet de la SEPOL.

■ Etudes

Le CREN nous sollicite pour 4 études. Deux seront faites cette année (Rochechouart et tourbière de Friolouse). Deux autres seront faites l'an prochain (Lande de Jarosse, Marais du Brezou).

C.A. n° 9/2004 du 08/09/2004

Licenciements effectifs, et projets de rentrée

10 administrateurs, 1 salarié, 1 adhérent

Francis Blondeau finit son contrat le 11 octobre prochain.

Nous nous inscrivons dans le projet d'observatoire Loire.

Eoliennes

Concernant le projet éolien de Davignac, le CA valide une refonte des

■ Eoliennes

Les mesures compensatoires prévues par l'étude concernant une implantation d'éolienne, pour le compte d'ERELIS sur la commune de Davignac prévoyaient la maîtrise foncière de parcelles (présence de Pie-grièche grise et de Chouette de Tengmalm).

ERELIS refusait l'achat de parcelles. Au cours d'une réunion rassemblant Olivier Villa, Olivier Dom et Jérôme Roger il a été envisagé :

- de proposer à ERELIS le provisionnement d'un fond, mis à la disposition du CREN ;
- le CREN aura à se charger de la recherche de parcelles ;
- le CREN assurera la gestion de ces parcelles.

mesures compensatoires qui en baissant les budgets d'étude permet de provisionner un fond pendant les 5 premières années d'exploitation. Ce fond mis à la disposition du CREN devra servir à l'acquisition de hêtraies favorables à la nidification de la Chouette de Tengmalm.



Pigeon ramier

Photo Raphaël BUSSIERE

C.A. n° 10/2004 du 07/10/2004

Deuxième centrale à l'actif du tandem Précigout/Mercier

13 administrateurs, 1 salarié, 2 adhérents présents :

■ Centrale

Patrick Précigout et Christophe Mercier annoncent et (arrosent !) le bocage de la centrale ornitho. Il reste à la faire imprimer.

Christophe signale qu'il prendra du recul par rapport à la prochaine. Patrick reste volontaire et Bruno Labidoire propose de s'associer à lui.

■ Etude

La DIREN nous demande un devis pour la réalisation d'une étude sur le bocage des brandes de la Lande (à proximité de l'étang des Landes).

■ Oiseau de l'année

Régis Coutant fait circuler la maquette qu'il a réalisée sur le thème de la Chouette effraie.

■ Pigeons ramiers

Concernant l'organisation du colloque, Jean-Marie Boutin de l'ONCFS a soumis le projet à son CA. Mais il n'a toujours pas de réponse de celui-ci.

■ Pigeons ramiers

Bruno Labidoire n'a pas de nouvelles de l'ONCFS ;

■ Oiseau de l'année

Régis Coutant réfléchit à une maquette pour l'enquête oiseau de l'année : la chouette effraie.



■ Répondeur

Il est décidé d'annoncer dans Epop, la fin d'activité du répondeur ornitho. Le répondeur classique permettra toujours aux observateurs occasionnels de signaler leurs découvertes.



Chouette effraie



C.A. n° 11/2004 du 10/11/2004

15 administrateurs, 1 salarié, 1 adhérent

■ Budget

Philippe Hubert nous annonce un déficit d'environ 1000 euros sur "l'exercice 2004" en fait de début octobre 2003 à fin septembre 2004.

■ Etang des Landes

Le conseil d'administration de la SEPOL prolonge à l'unanimité le mandat de Gilles Pallier, Jérôme Roger et Anthony Virondeau pour représenter la SEPOL sur le dossier de l'étang des Landes. L'implantation proposée par Gilles des trois observatoires est égale-

ment votée à l'unanimité. Nous attendons toujours la signature du décret de mise en réserve de l'étang. Par ailleurs la SEPOL s'engage solennellement aux côtés du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin sur ce dossier par le texte suivant :

"La SEPOL soutiendra l'éventuelle candidature du CREN pour la gestion de l'étang des Landes. Elle s'engage à l'accompagner dans tous les suivis ornithologiques sur ce site."

Cet engagement est voté à 14 voix contre une.

Bureau élargi : C.A. n° 12/2004 du 25/11/2004

12 administrateurs, 1 salarié et 2 adhérents présents :

■ Cincle

Jérôme Roger présente les grandes lignes de l'étude programmée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature sur le Cincle plongeur Elle comprend deux volets :

- Cartographie qualitative
- Cartographie quantitative

Le bureau élargi valide ce projet.

■ Atlas

La CA discute du lancement d'une nouvelle enquête Atlas. L'idée générale est de publier après 5 ans d'enquête, un atlas des oiseaux en Limousin en couleur. Cet ouvrage devra permettre d'établir des comparaisons avec l'Atlas d'il y a 20 ans (1985-91 et publication 93) pour ce qui est des nicheurs. De tirer profit de nouvelles méthodes d'inventaires pour proposer des résultats

semi-quantitatifs (pas d'effectifs mais des représentations des répartitions relatives d'effectifs) et d'éditer des cartes pour les hivernants et les migrateurs.

Pour l'aspect qualitatif (présence) des cartes seront régulièrement mises à jour sur le site internet afin que les prospec-

teurs aient un retour rapide sur les effets de leurs inspections.

Le bureau élargi valide le lancement de ce projet, avec mise en ligne de cartes vierges sur le site internet dès janvier 2005 : 10 voix pour, 2 voix contre.



C.A. n° 1 / 2005 du 08/12/2004

Premier CA suivant l'assemblée générale

15 administrateurs présents et 1 salarié

■ La répartition des tâches

Les postes ont été répartis de la manière suivante :

Président : P. Boulesteix

Secrétaire : I. Pradier

Trésorier : P. Hubert

Vice Présidents : B. Faurie (Corrèze), G. Pallier (Creuse).

■ Postes thématiques :

Parlons d'oiseaux : A trouver

Etang des Landes : A. Virondeau, G. Pallier

Epop : A. Vilks (Rédacteur en chef), Brigitte Petit, Thérèse Nore, B. Labidoire (relecteurs)

Site internet : P. Boulesteix

Gestion du stock : A. Coriveau

Actualités et Brèves au vol : O. Eyraud, P. Précigout, D. Labidoire

Centrale : P. Précigout, B. Labidoire

Atlas : R. Coutant, B. Labidoire, P. Boulesteix, B. Faurie, S. Morelon, R. Gauthier (gestion des données),...

Délégués CREN : O. Eyraud, A. Virondeau

Calendrier : D. Crémoux

Délégués LNE : O. Eyraud

Relations inter-associatives : Bureau.

■ La signature des chèques

Elle sera possible par le président, le trésorier, la secrétaire et Jérôme Roger pour des montants limités à 1500 €. P. Hubert se charge des démarches avec la banque.

Elargissement de la RN 147, Limoges – Poitiers.

Jérôme nous expose les propositions de tracés de l'élargissement de la N 147 qu'il pense les moins perturbant pour le milieu. Il s'agit d'une demande de la DDE à LNE, Jérôme transmettra ces propositions à ce dernier.

Une Grande Aigrette a été récupérée au Centre de sauvegarde de la Faune Sauvage, elle a été victime d'un tir, la SEPOL porte plainte.

S. Morelon remplace J-M Bienvenu au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (à titre personnel).



EOLIENNE

Positionnement général de la SEPOL sur l'implantation des éoliennes

Le temps est venu pour la SEPOL de donner son point de vue officiel sur les éoliennes. Ce positionnement conclut une consultation que le Conseil d'Administration a voulu aussi large que possible. La SEPOL avait besoin de clarifier sa position vis-à-vis des grands chantiers éoliens. Difficile en effet, alors que notre association est de plus en plus sollicitée pour réaliser des études d'impact concernant ces aménagements, de ne pas adopter une charte qui donnera le cap des conclusions de ses rapports d'étude.

Les opinions exprimées se répartissaient entre deux radicalités. Une franche opposition aux éoliennes au prétexte qu'elles défigurent les paysages et tuent beaucoup d'oiseaux. Une adhésion impatiente qui insiste sur le fait que ce mode de production d'énergie s'il tue effectivement des oiseaux est moins meurtrier que les marées noires et qui de surcroît, n'hypothèque pas l'avenir car il n'engendre pas de déchets.

En dehors des prises de parole de l'assemblée générale de l'an passé, nous avons reçu 13 réponses à la consultation. Neuf ont exprimé un accord complet, en faisant parfois référence aux expériences étrangères. La demande d'une étude sur un cycle annuel complet avant l'installation d'un parc éolien provoque un commentaire

désabusé d'une adhérente. "Je me demande s'il est réaliste d'espérer (cela), malgré son évidente nécessité." En fait cela se passe déjà. Dès le départ, la SEPOL a réclamé et obtenu des études sur un cycle annuel. Cela a fait rêver nos collègues belges d'Aves...

Un adhérent a proposé un amendement à l'article 1 qui a été validé par le conseil d'administration (souligné dans le texte définitif ci-dessous). Notons que cette même remarque nous avait été faite aussi par deux oralement. Une expérience récente (de Davignac en Corrèze) nous a incité à compléter l'article quatre (en gras).

Un autre adhérent en accord avec les articles d'une façon générale regrette le choix du "gigantisme". Il estime que des éoliennes plus petites, contrôlées par les particuliers ou des communes auraient eu moins d'impact.

Puis viennent deux contributions qui illustrent assez bien l'ambiance du premier bureau traitant de cette question. Les deux sont à la fois radicales et constructives. Nous les sentons mues par une sainte colère. Pour l'un des adhérents, il ne faut surtout pas d'éoliennes. Il les trouve laides et destructives. La colère de l'autre naît de nos tergiversations. Il remarque que pour les centrales thermiques, il n'a jamais été question de tenir compte de

l'avis des usagers. Il explique – mais il est en colère – qu'il ne faut pas "laisser la porte ouverte aux intégristes de tous poils, qui sont prêts à sacrifier l'intérêt général pour sauvegarder quelques plantes, en en sacrifiant cent de plus pour cela". et conclut : "oui aux éoliennes avec des gardes fous bien établis et non au développement des centrales nucléaires et thermiques".

Cette dernière phrase résume assez bien le contenu des quatre articles qui constituent désormais la ligne officielle de la SEPOL. N'oublions pas de remercier nos amis belges d'Aves et de RNOB. Nous nous sommes largement inspiré de leurs réflexions.

■ Article 1

La SEPOL tient à rappeler qu'une éolienne n'est pas en soi un élément favorable à la qualité de l'environnement : elle l'est à la condition que, grâce à elle, on réduise l'utilisation d'énergies plus polluantes. Contribuant, dans ces conditions, en tant qu'énergie renouvelable, à la réduction de la pollution de l'atmosphère et des eaux, l'énergie éolienne participe aussi à la protection d'un environnement de qualité. **En cela la SEPOL est favorable à une politique de réduction de consommation d'énergie de même qu'au développement des énergies propres.** En outre, le développement de parcs éoliens n'est pas incompatible avec la conservation des oiseaux et de la nature. C'est pourquoi, la SEPOL soutient le principe selon lequel l'énergie éolienne doit être développée en Limousin, mais estime que ce développement ne doit en aucun cas se faire de manière anarchique.

■ Article 2

La SEPOL réclame dès lors qu'une

planification des zones pouvant accueillir les éoliennes en Limousin soit établie. La démultiplication actuelle des projets ne permet en effet aucunement d'appréhender les impacts de manière globale.

■ Article 3

L'incidence négative des éoliennes sur le milieu naturel, et sur l'avifaune en particulier, semble varier considérablement selon la localisation. Cet impact comprend d'une part un accroissement de la mortalité par collisions directes et d'autre part une détérioration de l'attractivité des habitats. Il peut être minimisé par une implantation à l'écart des zones "sensibles". La SEPOL recommande donc une politique de vigilance quant au choix de la localisation des projets de parcs éoliens, impliquant d'une part le rejet d'office de sites suspectés de présenter un risque particulier pour l'avifaune, d'autre part la réalisation d'études d'impact sur un cycle annuel complet.

■ Article 4

Une éolienne peut présenter un risque pour l'avifaune sans que celui-ci ait été anticipé et mesuré au cours de l'étude d'impact préalable. C'est pourquoi la SEPOL préconise qu'à chaque implantation, un fond de réserve soit constitué afin de financer le démantèlement éventuel de l'ouvrage. Pour les mêmes raisons un suivi ornithologique doit systématiquement être mis en place et des mesures compensatoires prises **(création d'un fond de réserve pour obtenir** la maîtrise foncière de parcelles dans la perspective d'une gestion favorable à l'avifaune).





Le G.M.H.L. organise, depuis 2003, des Causeries Naturalistes, rendez-vous convivial ouvert à tous, moment de découverte autour d'un sujet prédéfini. Le déroulement de ces rencontres comprend une présentation du sujet, un temps d'échanges entrecoupé d'une pause où tout un chacun peut déguster des produits locaux et/ou issus du commerce équitable.

Il s'agit de créer un espace de réflexion collective où se rencontrent différents publics.

Chacune de ces causeries fait l'objet d'un compte-rendu. Le G.M.H.L. souhaite vous faire partager ces temps d'échanges en vous livrant quelques extraits. Nous débuterons dans ce numéro de la Rapiette, par le sujet

Romuald Dohogne

La loutre et l'homme



Photo Paul GLENDELL/English

Au niveau de son alimentation, elle absorberait 1kg de nourriture par jour, soit 1/10^{ème} de son poids. La loutre est une espèce nocturne, elle pêche la nuit. Un mâle occupe un territoire de 15 à 20 km de linéaire de cours d'eau contre une dizaine pour une femelle. Le potentiel piscicole doit être supérieur à 100 kg de poissons par hectare.

Ces rencontres démarrent par une présentation de la morphologie de la Loutre. Il s'ensuit une discussion sur son habitat. La qualité de l'eau et la quiétude, seraient des éléments importants pour la préservation de l'espèce. Cependant, il apparaît de plus en plus probable que le facteur " qualité de l'eau " ne soit pas un facteur limitant. La loutre utilise trois types d'emplacement : la couche, la cavité, la catiche.

La loutre est un animal solitaire. C'est un animal à maturité sexuelle très tardive. La gestation dure 60 à 70 jours. La loutre met bas 2 ou 3 loutrons par portée qui restent avec leur mère pendant 13 mois. Les mises bas ont lieu tous les deux ans pour une durée de vie d'une dizaine d'années. La loutre n'a pas de saison de reproduction particulière.

La consommation de poissons a été l'argument privilégié pour la chasser.

L'utilisation de pièges non sélectifs lui a également fait beaucoup de mal, comme le recalibrage des cours d'eau, le trafic routier et surtout les primes et la qualité de sa fourrure.

La loutre est un animal protégé depuis 1981, suite à la régression de son aire de répartition. En 1980, elle n'occupait plus que les départements de la façade atlantique et le Plateau de Millevaches en limousin. L'objectif est de faire rejoindre les deux populations. La pollution, les barrages et les carrières peuvent être des freins à la conquête des territoires de la loutre. L'étude du lien entre la qualité de l'eau et la présence de la loutre, s'est faite à partir de la qualité physico-chimique de l'eau. Le rapport entre la qualité de l'eau et la présence de la loutre est de moins en moins probable. En effet, La qualité de l'eau sur la façade atlantique n'est pas bonne pourtant la présence de loutres est constatée. Par contre l'espérance de vie de ces populations est plus courte qu'en Limousin où l'eau est de meilleure qualité, la densité du réseau routier est moindre mais la production piscicole est plus faible. Le repeuplement par les populations atlantiques s'en trouve donc ralenti.

■ Différents échanges :

- Pourquoi la loutre n'est pas présente en Corse ?

Des fossiles de ces ancêtres y ont été découverts. L'impact des activités humaines sur une aire de répartition limitée a entraîné sa disparition. Par ailleurs, la distance séparant l'île du continent est trop élevée pour permettre une recolonisation des loutres non insulaires.

- Ya-t-il eu des essais de réintroduction de loutre ?

Oui, en Alsace au début des années 1990, comme pour les cigognes. L'objectif était de faire rejoindre les populations allemandes et françaises. Les animaux relâchés étaient d'origine anglaise d'où l'existence de problèmes génétiques. De plus, aucun suivi n'a été

réalisé. L'expérience n'a pas été renouvelée. La loutre étant un animal protégé sa capture nécessite une démarche juridique très longue (passage devant le Conseil National de Protection de la Nature).

- Si les activités perturbatrices cessent, la loutre peut-elle recoloniser des territoires ?

Des facteurs très difficiles à maîtriser constituent une limite au développement des populations de loutres, comme les métaux lourds et les routes. Il faut noter l'expérience des loutroducs sur l'A89 (banquette béton) pour faciliter son passage sous l'autoroute. Le fait que les loutres évitent de passer sous les ponts, directement par le cours d'eau, peut provenir de l'accélération du courant qui la perturbe. Par ailleurs, certains se demandent si son origine diurne avant d'avoir été chassée, n'aurait pas une influence sur ce comportement encore mal expliqué.

- Comment chasse-t-elle ?

La loutre repère le poisson avec ses vibrisses (moustaches). Elle poursuit les poissons les plus faibles. Elle est capable de rester 2 minutes en apnée. C'est un animal discret.

- En quoi les carrières sont-elles un problème pour la loutre ?

Les carrières sont un problème en raison de la destruction des berges, des tirs de mines et de la pollution qu'elles génèrent.

- Est-il vrai qu'on trouve autant de poils sur 1cm² de peau de Loutre que sur un homme tout entier ?

Pas de réponse, mais il existe une différence entre les espèces. Le pelage de la Loutre du Canada est 100 fois plus dense que celui de la Loutre d'Europe.





- Peut-on expliciter le statut d'espèce protégée ?

Autrefois, la loutre était considérée comme nuisible. Son premier classement en tant qu'espèce protégée remonte à 1972 interdisant de la chasser et de la détruire. L'espèce ne devient protégée intégralement qu'à partir de 1981 par l'arrêté du 17 avril 1981. Elle bénéficie alors d'une protection maximale, figurant à l'article 1 de cet arrêté interdisant : "la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des individus de ces espèces ou, qu'ils soient vivant ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou achat."

D'autre part, la dégradation ou la destruction des gîtes de reproduction d'espèces protégées est passible de sanctions pénales.

Il existe différents niveaux de protection : Natura 2000 (loutre annexe II de la directive Habitats), les arrêtés de biotopes (13 en limousin) et les conventions internationales (ex : Convention sur la biodiversité, 1992).

La protection d'une espèce se définit par des caractères scientifiques, ce qui n'est pas le cas pour les nuisibles. Une espèce est déclarée "nuisible", par rapport aux dégâts qu'elle engendre sur les activités humaines et non vis-à-vis de son abondance. Le préfet décide du classement en nuisible après consultation du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) ; On se retrouve confronté à une logique de lobbying.

La législation sur les espèces protégées, est-elle efficace ?

La protection de la biodiversité se heurte aux intérêts économiques. Les solutions sont différentes suivant les acti-

vités. La protection de la biodiversité est liée à une approche par le tourisme Nature. La protection des espèces concerne aussi la commercialisation, la captivité et le transport des espèces exotiques (CITES). La législation n'est pas toujours répressive. Il existe aussi un droit incitatif à différentes échelles : nationale, européenne, mondiale. L'utilisation de la législation est soumise au lobbying des promoteurs du marché libéral. Le problème réside plus dans l'application des règles que dans l'écriture de nouvelles règles. Il faut concilier les usages. Pour Natura 2000, il est utilisé le terme d'usagers de la nature. L'enquête sur la Loutre menée par le G.M.H.L. est en quelque sorte le résultat de la Convention sur la Biodiversité de 1992. Vu la répartition de la loutre sur notre territoire, tout le limousin devrait être classé en Natura 2000.

Depuis le début des années 70, nous avons assisté à une explosion réglementaire qui est entrain de se tasser. La voie contractuelle est de plus en plus privilégiée.

Que devons-nous faire : mieux faire appliquer la loi ou changer les mentalités ?

A l'heure actuelle, les lois sur la Protection de la Nature sont grignotées (ex : Loi Montagne...) La réglementation sur la protection des espèces ne relève-t-elle pas plus du symbole que d'une réelle efficacité ?

La pisciculture de Bugeat est citée en exemple. La société indemnise les dégâts dus aux animaux sauvages. Mais la prévention et l'acceptation d'un seuil de dégâts restent les principes à mettre en œuvre pour respecter les espèces. Malheureusement nous pouvons regretter qu'aujourd'hui, pour satisfaire des lobbys, ce soit toujours la société qui paye.

L'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) en Limousin

Patrick PRECIGOUT

L'espèce est nicheuse de la Suède, la Russie, jusqu'au au bassin méditerranéen. La Hollande accueille les plus gros effectifs de l'Europe Occidentale avec 9 000 couples, puis avec plus de 1 000 couples viennent, l'Espagne, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie et la France (qui en 1961 accueillait 750-840 couples, 1000-1500 couples dans les années 1970, 1473-1633 couples en 1984). Le recensement de 1996 donnait 2500 couples dont 521 - 583 couples en Vendée.

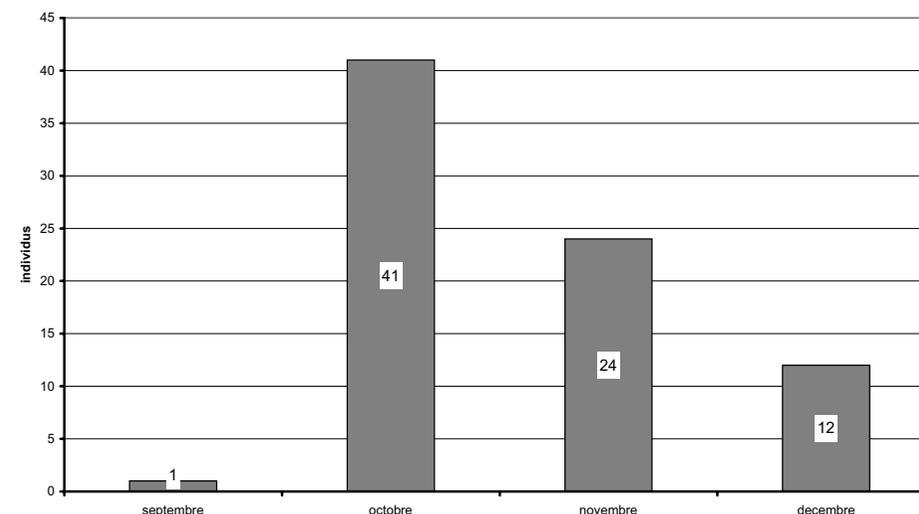
Elle niche très souvent en colonie dans les estuaires, les baies abritées, les lagunes côtières et les marais salants ou

les deux adultes couvent à tour de rôle pendant 24 à 25 jours.

43 citations existent seulement pour le Limousin (Centrale S.E.P.O.L. de 1976 au 27/04/2003).

La première donnée, halte migratoire post-nuptiale, nous vient d'Aubusson (23, - donnée SEPOL) le 10/09/1978. La migration culmine en octobre comme nous montre le graphique ci-dessous, même si, pour ce mois, seulement 2 citations ont été enregistrées dont une de 40 individus (41 oiseaux en tout pour le mois d'octobre) le 08/10/1998 à Azerables sur l'étang de la Chaume (23, Christophe MERCIER).

Migration post-nuptiale



Les derniers oiseaux sont vus au mois de décembre, le 28/12/1999 à Saint-Pardoux (87, Christophe MERCIER) avec 2 oiseaux et du 20 au 28/12/2002 à Lussat sur l'étang de Tête-de-Bœuf (23, P. HUBERT, E. DUPOUX, N. DES-CHAUME, S. ROBERT, S. VINCENT, C. MERCIER).

L'hivernage de l'Avocette se situe sur la côte atlantique de l'Europe Occidentale, mais aussi en région méditerranéenne et en Afrique jusqu'à l'équateur.

La France accueille environ 45% de la population hivernante européenne : à la

fin des années 1960, seulement 4 780 individus, puis 14 700 pour la période 1977-1986 et 19 200 pour 1999. Le site principal d'hivernage est la Baie de l'Aiguillon (Vendée) avec 4 800 individus. (moyenne 1995-1998)

Les premières vagues de retour en France se font à la mi-février. En Limousin, les premières observations sont mentionnées le 19/03/1994 à Lussat (23-Thérèse NORE) avec 1 oiseau à l'étang des Landes et 12 autres à l'étang de Tête-de-Bœuf.

Le maximum observé en Limousin à la remontée, nous vient de l'étang de Lavaud sur la commune de Videix (87, Christian COUARTOU) avec 85 individus observés, posés le 21/03/1999.

La donnée la plus tardive a été faite le 15/06/1996 à Lissac-sur-Couze (19, Didier RENSON) sur l'étang du Causse avec 3 individus.

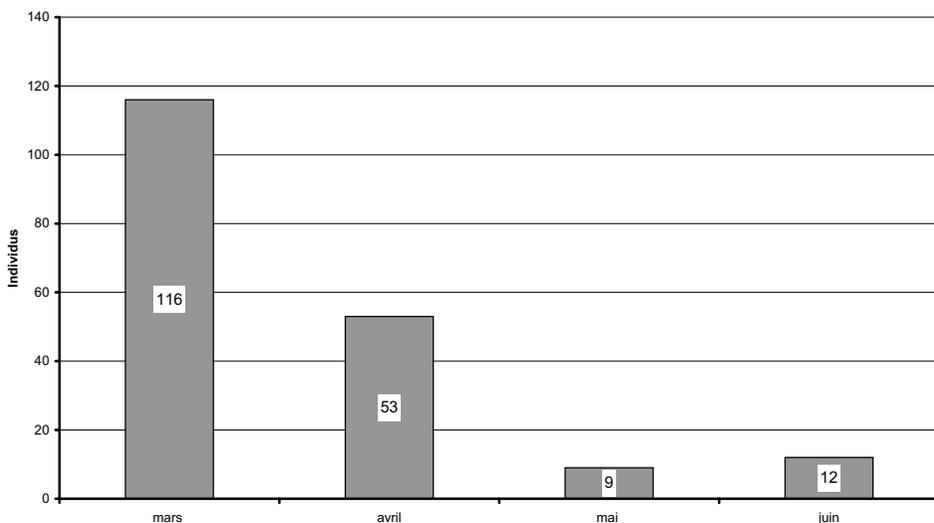
A noter qu'un oiseau bagué (N° de bague 1734370) fut contrôlé le 10/09/1978 à Aubusson (23) L'oiseau avait été bagué en Suède à Narke, et il avait parcouru en 3 ans 1 mois et 9 jours 1 719 km.

Un grand merci à P. BOULESTEIX et R. GAUTHIER pour la recherche de l'Avocette baguée.

Bibliographie consultée

La Grande Encyclopédie des Oiseaux, éditions Gründ.
 DUBOIS P, LE MARECHAL P, OLIOSSO G, YESOU P, Inventaire des oiseaux de France, NATHAN.
 ROCAMORA G, YEATMAN-BERTHELOT, Oiseaux menacés et à surveiller en France, SEOF/LPO.

Migration pré-nuptiale



Synthèse des observations des sous-espèces de Bergeronnette printanière (*Motacilla flava* Linné, 1758) en Limousin De 1967 à 2002

Jérôme ROGER

■ Introduction

La Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) de la sous-espèce nominale *Motacilla flava flava* est nicheuse "en danger"* en Limousin. Seuls quelques couples s'y reproduisent sporadiquement. En revanche, en période de migration, elle est bien plus présente dans notre région, principalement d'avril à mai et d'août à octobre.

C'est dans ce contexte que d'autres sous-espèces peuvent être contactées en Limousin.

*Extrait de "L'avifaune nicheuse rare et menacée en Limousin".

■ Méthodologie

L'outil principal utilisé pour la rédaction de cette note est la centrale ornithologique de la SEPOL. Nous en avons extrait toutes les données concernant la (les) Bergeronnette printanière(s), et, nous avons analysé toutes les observations des sous-espèces autres que le type "*flava*".

La période retenue court de 1967 (première citation d'une Bergeronnette printanière dans notre centrale) à 2002,

soit au cours de 35 années. (2002 a été choisie comme date butoir, car il y a encore à ce jour chez certains observateurs des données non transmises)

■ Résultats

La centrale ornithologique de la SEPOL contient 874 données de Bergeronnette printanière.

Parmi l'ensemble de ces données, seulement trois sous-espèces sont renseignées :

- **La Bergeronnette printanière type (*Motacilla flava flava*)** : 836 données (sous-espèce nominale).

La première citation concerne des oiseaux observés à Saint-Jouvent le 22/02/1967 (87, SEPOL).

Les données mentionnant quelques oiseaux à plusieurs dizaines sont régulières, les plus gros rassemblements concernent :

- le 29/08/2000, 120 individus au Grand Bueix à Linards (87, G. LABIDOIRE),
- le 21/04/2001, 150 individus à l'étang des Landes à Lussat (23, SEPOL),
- le 29/04 et le 30/04, 150 et 200 individus à l'étang des Landes (23, A. AUDEVARD).

- **La Bergeronnette scandinave (*Motacilla flava thunbergi*)** : 23 données.

La première citation de cette sous-espèce remonte au 03/04/1993 où un oiseau est noté par Robert GAUTHIER à l'étang de la Pêcherie commune de Saint-Sylvestre (87).

L'espèce est régulièrement observée à l'unité ou en quelques exemplaires (2 à 4 oiseaux), rarement plus. A noter :

- 10 oiseaux le 28/04/2000 à Lanaud à Boisseuil (87, C. MERCIER).
- 9 et 8 oiseaux les 29 et 30/04/2001 à l'étang des Landes à Lussat (23, A. AUDEVARD).

- **La Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*)** : 14 données.

La première citation fut récoltée le 20/04/1995 avec un oiseau à Saint-Bonnet-Briance (87, G. LABIDOIRE).

L'ensemble des données ne concerne qu'un seul oiseau à la fois, sauf 5 oiseaux observés le 28/04/2000 à Lanaud commune de Boisseuil (87, C. MERCIER).

■ Discussions

- **Bergeronnette printanière type (*Motacilla flava flava*)**

Elle niche de l'ouest de la France au sud de la Suède en allant jusqu'à la Russie occidentale et le nord de l'Ukraine.

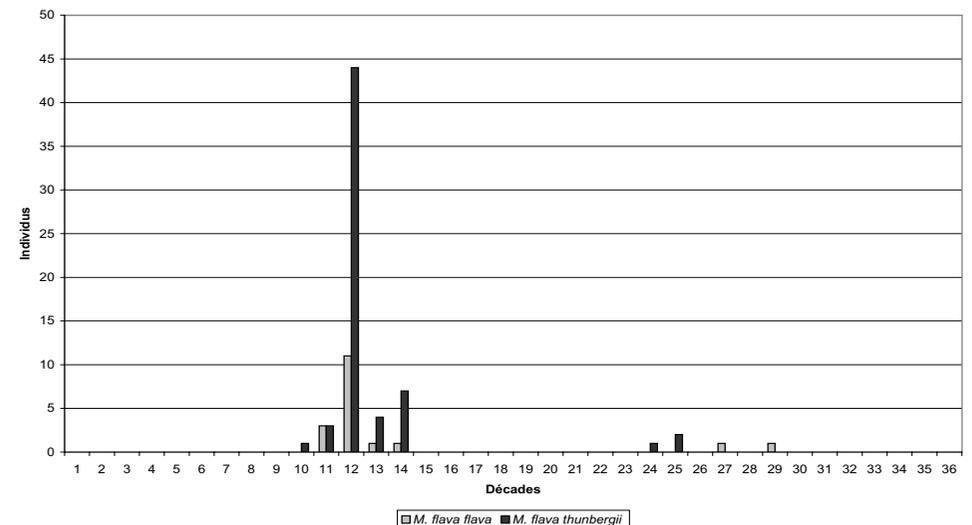
- **Bergeronnette scandinave (*Motacilla flava thunbergi*)**

Elle niche de la Norvège au nord de la Sibérie.

Parmi les 23 citations de l'espèce, - 20 relèvent du printemps entre le 03/04 et le 18/05. Ce passage est légèrement plus large que sa cousine britannique, - et, trois données ont été enregistrées à l'automne du 29/08 au 12/09. Ce passage est en revanche plus court pour cette sous-espèce que pour la précédente.

Ces dates correspondent tout à fait à ce qu'a relevé P. J. DUBOIS *et al.* (2001).

Histogramme de la présence décadaire des sous-espèces de Bergeronnette printanière flavissima et thunbergi en Limousin (présence par décade)



• **Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*)**

L'espèce fréquente en période de reproduction les îles Britanniques et les côtes nord-ouest de l'Europe occidentale. Ainsi en France, on la rencontre sur une frange littorale du Finistère au Nord - Pas-de-Calais.

Parmi les 14 données, 12 proviennent du passage migratoire printanier compris entre le 18/04 et le 15/05.

Et deux données ont été enregistrées à l'automne du 24/09 au 13/10.

Ces dates semblent correspondent aux observations nationales.

A noter toutefois, que les données automnales pour cette espèce sont quelques peu tardives par rapport à ce que note P.J. DUBOIS *et al.* (2001) in "Inventaire des oiseaux de France". En effet, ils citent un passage de la mi-août à la fin septembre plus rarement en octobre.

Ceci est peut être dû à la situation méridionale du Limousin par rapport au zone de nidification de l'espèce.

Les autres sous-espèces comme la **Bergeronnette ibérique (*Motacilla flava iberiae*)**, la **Bergeronnette d'Italie (*Motacilla flava cinereocapilla*)** et la **Bergeronnette des Balkans (*Motacilla flava feldegg*)** n'ont jamais été notées à ce jour en Limousin. Leur détermination étant difficile voire impossible avec les nombreux hybrides que l'on peut rencontrer sur le terrain.

De plus, les données printanières sont plus importantes que les données automnales pour les sous-espèces ***flavissima et thubergi***, ceci semble tout à fait normal lorsque l'on sait que la détermination de la sous-espèce ne peut se faire que sur les mâles en plumage nuptial.

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Pascal BOULESTEIX, Robert GAUTHIER et Francis BLONDEAU sans qui la centrale ornithologique de la SEPOL ne serait pas ce qu'elle est, principal outil qui a servi à la rédaction de cet article.

Je tiens également à remercier Christophe MERCIER pour ses réflexions, idées et relectures fructueuses pour cette note et pour moi même.

Bibliographie

- S.E.P.O.L., 1991 - Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin, Edition SOUNY, 220 p.
 SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTRÖM D. et GRANT P. J., 1999 - Le guide Ornitho - Les 848 espèces d'Europe en 4000 dessins, Delachaux et Niestlé, 399 p.
 DUBOIS Ph. J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. et YESOU P., 2001 - Inventaire des Oiseaux de France, Nathan, p 258 et 259.

Un cas de ponte de remplacement probable chez le Circaète Jean-Le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

Thérèse NORE

■ INTRODUCTION

Chez le Circaète, environ quatre mois séparent la ponte de l'envol du jeune. Entre l'arrivée de ce migrateur (fin mars) et son départ vers l'Afrique (septembre), les couples ne peuvent donc perdre de temps pour conduire un juvénile à l'émancipation ! Ajoutons que de mauvaises conditions météorologiques prolongées empêchent les adultes (principalement consommateurs de serpents) de s'alimenter, provoquant l'échec de leur nichée, tout en rendant probablement impossible - pour des raisons physiologiques évidentes - une autre nidification.

Aussi une ponte de remplacement est-elle rare, car trop hasardeuse, un retard important dans le développement du jeune conduisant inéluctablement à l'échec de la reproduction, surtout en cas de mauvais temps...

Rare en Limousin et très méconnu, le Circaète ne fait l'objet d'aucun suivi conséquent dans notre région. Par contre, cette espèce est étudiée dans le cadre d'un groupe de travail national, qui publie " La plume du Circaète ", et plus précisément fait l'objet d'un programme spécifique de baguage et

marquage sous l'égide du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, conduit par J.-P. MALAFOSSE en Lozère : dans ce département, et notamment dans le Parc National des Cévennes, plusieurs dizaines de nids sont suivis chaque année, aussi les références chiffrées que nous donnons ici feront-elles référence à cette étude.

■ OBSERVATIONS

Cette année 2004, avec des mois d'avril et mai très froids et pluvieux, a vu l'échec de nombreuses nichées de Circaètes (J.-P. MALAFOSSE indique que 27% des couples ne se sont pas reproduits cette année, contre 10% habituellement). Juin et juillet ont ensuite été très secs tandis que de nombreux orages ramenèrent la fraîcheur en août sur notre Limousin, et en particulier sur la Corrèze. Dans ce département, sur un site connu depuis de nombreuses années (1989), j'observai longuement un Circaète au nid le premier mai, dans l'aire occupée en 2003 (aire n°2): l'incubation avait donc probablement débuté, comme il est de règle à cette date.

Début juin, B. RUBAGOTTI (O.N.F. Corrèze) observa à nouveau un adulte à

l'aire. Le 29 juin, 2h30 d'observation me permettent seulement de suivre les activités d'un Circaète chassant au loin, mais rien près de l'aire, à présent invisible derrière les feuillages. Le 15 juillet, l'absence de fientes au pied de l'arbre fait naître un fâcheux pressentiment. Pour confirmer le présumé échec de nidification, j'escalade le pin : à ma grande surprise, le nid contient un œuf non éclos - et qui ne pépie pas -. Les plumettes entourant la coupe et les apports verts laissent penser que cet œuf peut ne pas être abandonné. Nous quittons les lieux prestement, tout en pensant que cette ponte n'éclosa pas.

Le 6 septembre, j'arrive en sous bois pour effectuer une visite de contrôle. Aucun signe de vie à proximité de l'aire... mais sur le nid restent les tuyaux d'un poussin, dévoré par un prédateur courant août ; il n'y a aucun os. Lors de ma présence en haut de l'arbre, deux Circaètes survolent en criant, puis deux autres oiseaux apparaissent beaucoup plus loin, sur fond de ciel. De retour au pied de l'arbre, je ne peux plus observer aucun des adultes, mais il est vrai que les feuillages laissent peu de fenêtres d'observation.

La taille des tuyaux permet d'évaluer l'âge du poussin à un mois environ. Ainsi l'œuf, muet le 15 juillet, serait éclos vers le 18-20 juillet, au plus tôt, et le jeune aurait succombé dans la deuxième décennie d'août.

■ DISCUSSION

1) Ponte de remplacement ?

Un œuf déjà en cours d'incubation le

premier mai serait éclos au plus tard vers le 15 juin. L'œuf vu le 15 juillet, et qui ensuite est bel et bien éclos, provient donc très probablement d'une ponte de remplacement. Les variations des conditions météorologiques (exécrales en avril - mai, puis favorables aux Circaètes en juin - juillet) peuvent avoir joué un rôle dans ce mécanisme de nouvelle ponte.

Notons que ce couple n'en était peut-être pas à son coup d'essai en la matière puisqu'en 2001 un œuf était juste éclos le 16 juillet sur un nid (aire n°1) distant d'environ 300 m de l'aire de 2004. Toutes les autres nidifications de ce couple par ailleurs s'étaient déroulées à la période normale pour l'espèce.

2) Devenir du jeune :

Si l'on songe que, pour un poussin âgé d'environ un mois dans la deuxième décennie d'août, il fallait encore un mois et demi de séjour au nid, c'est à dire jusqu'à fin septembre, et un mois au minimum (près de deux mois normalement) pour apprendre à chasser, on peut se demander si de toute façon l'oisillon n'était pas condamné.

Ces cas de nidification tardive me rappellent le poussin que nous avons bagué en Charente le 10 août 1986, âgé d'environ 29 jours (son aile, pliée, mesurait alors 248 mm), qui était encore au nid le 5 octobre (GALINEAU, communication personnelle), et fut retrouvé volant fort mal le 10 octobre. Épuisé, il fut capturé à la main (mais il avait quand même parcouru 28 km vers le sud-ouest !), puis confié au centre de soins de C. et

D. FRANNET. Plus surprenant encore, BOUDOINT (in GEROUDET : *Les Rapaces Diurnes d'Europe*) a vu un Circaète juvénile près du nid le premier novembre 1946 ! !

3) Attachement du couple à son nid :

La vigilance de deux adultes auprès d'un nid contenant un juvénile mort depuis plusieurs semaines peut paraître surprenante. La persévérance de ce couple m'avait aussi étonnée en 1997 puisqu'un adulte se présentait à l'aire n°1 le 9 juillet, porteur d'un serpent, nous laissant espérer la présence d'un juvénile. Or...lors de la visite, le 13 juillet, nous ne trouvions au nid qu'un gros poussin mort (sans chair, mais cadavre complet, non encore desséché, d'après mes notes personnelles) depuis probablement 15 jours au moins: les intempéries cette année-là avaient

causé la perte des trois nichées que nous suivions en Corrèze, et J.-P. MALA-FOSSE trouvait cette même année 5 poussins morts au nid, âgés d'environ 5 semaines.

Ainsi les observations de 1997 et de l'année présente prouvent que, même plusieurs semaines après que leur poussin ait succombé, les Circaètes peuvent "garder un œil" sur leur nid. Cela se comprend assez aisément, de la part d'un oiseau de grande taille habitué à supporter de longs jeûnes, et pour qui le comportement normal de nourrissage doit reprendre à la première opportunité, même après que le juvénile ait frôlé le trépas, alors que disette et agonie peuvent probablement durer de longs jours ou semaines. Les autres espèces d'oiseaux défendent leurs poussins morts, mais le Circaète détient peut-être un record de ténacité...

Précisions sur la répartition en Limousin du Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

Romuald DOHOGNE*

■ Introduction

Suite à la parution de l'atlas de répartition des reptiles du Limousin il y a 4 ans (G.M.H.L., 2000), il est apparu indispensable de préciser la distribution de certaines espèces. Dans ce but, le G.M.H.L. a entrepris courant 2002 et 2003 des études de terrain financées par la D.I.R.E.N., l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Général de la Haute-Vienne, et l'Agence de Bassin Adour-Garonne. Le Lézard des souches était l'une des espèces dont les besoins de prospections nous paraissaient les

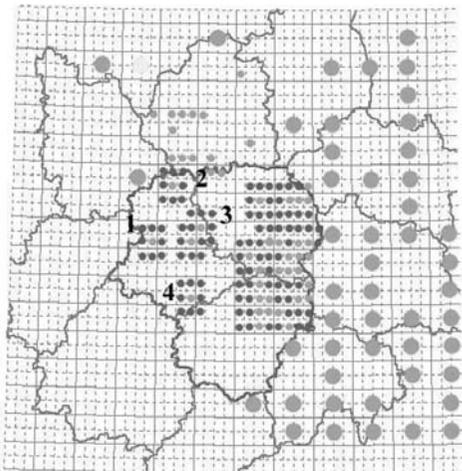
plus importants. Nous présentons ici les résultats de cette étude (DOHOGNE, 2004) la concernant.

■ Méthode

Avant les recherches, les connaissances sur la répartition du Lézard des souches en Limousin nous paraissaient incomplètes. Nous estimions qu'en fonction des possibilités offertes par les milieux, les climats et les habitats notamment, *Lacerta agilis* devait être présent sur une zone bien plus importante que celle connue initialement.

* gmhl@wanadoo.fr

Nous avons tenté de définir la zone potentiellement la plus intéressante pour cette espèce afin d'y orienter nos prospections de terrain. La localisation des sites déjà connus sur des cartes climatiques diverses (VILKS, 1991) nous a amené, intuitivement, à retenir les zones suivantes comme faisant partie de notre zone de recherche prioritaire : altitudes supérieures à 400 m, températures maximales estivales de 20,5 à 22,5°C, températures minimales annuelles de 1,5 à 4°C, températures moyennes annuelles de 7 à 9,5°C, températures minimales hivernales de -0,5 à -3°C, nombre de jours de gelées supérieures à 99, zones de cortèges floristiques caractéristiques montagnards, boréales, et médio-européens (D'après Vilks, 1991).



Carte 1. Connaissances sur la répartition du Lézard des souches en Limousin et dans les départements limitrophes d'après : Indre Nature, 2003 ; Poitou-Charentes Nature, 2002 ; G.M.H.L., 2000 ; S.H.F., 1989 et zone de recherche prioritaire (points noirs).

Le Lézard des souches est présent sur 7 départements limitrophes du Limousin (carte 1) : la Vienne, l'Indre, le Cher, l'Allier, le Puy de Dôme, le Cantal et le Lot.

Il est cependant bien plus représenté sur les départements de l'est avec lesquels, une continuité de l'aire de répartition pourrait bien se faire avec le Limousin. L'est de la région a été ainsi retenu dans la zone de prospection prioritaire.

La zone de recherche prioritaire couvrirait entièrement ou partiellement 93 mailles (1/8 de carte I.G.N. au 1/50 000, soit 7 km sur 10 km) (carte 1). Nous pensions que la principale aire de répartition de cette espèce en Limousin devait comprendre le centre-est ainsi que la majeure partie de l'est de la Creuse. Nous supposons que la présence de cette espèce en dehors de cette zone était anecdotique. Nous avons cependant également visité en Haute-Vienne les mailles situées autour de celles où des observations avaient été faites, ce qui définit 4 petites zones de recherches supplémentaires (carte 1). Lors des recherches de terrain, lorsque l'espèce était découverte sur une maille, les recherches reprenaient sur la maille vierge suivante.

■ **Résultats**

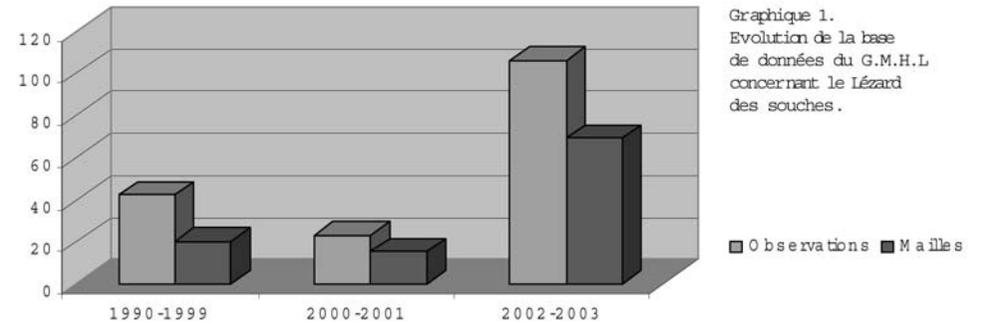
Evolution de la base de données.

Le Lézard des souches est l'une des espèces pour lesquelles le nombre d'observations a été le plus important durant l'étude. En effet, pour cette espèce, il a été obtenu en deux ans, plus de deux fois plus de données que lors de la période atlas (1990-1999) (graphique 1). Soixante et onze nouvelles mailles atlas ont également été renseignées positivement contre vingt six de 1990 à 1999. Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'importance de l'aire de recherche prioritaire qui était l'une des plus étendue. Cela souligne également l'importance et l'utilité

d'une recherche ciblée et de la disponibilité de moyens importants (temps et moyens financiers).

Des observations de Lézard des souches ont pu être faites en dehors de la zone

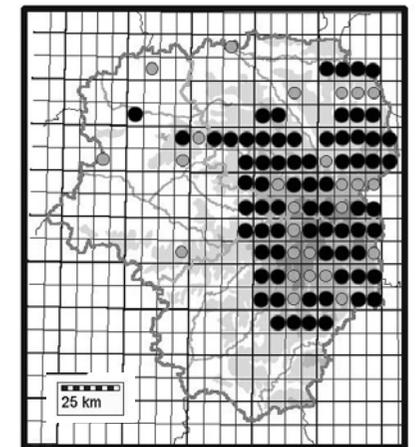
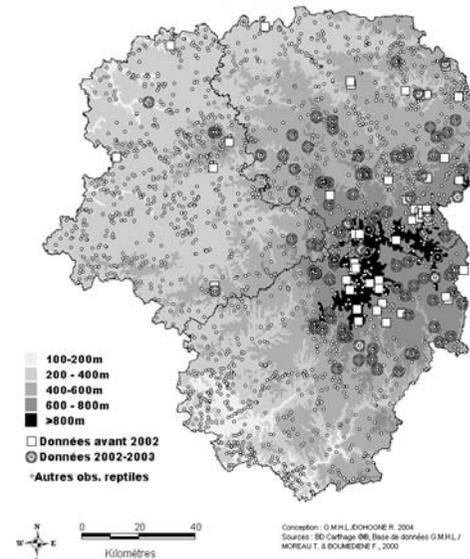
initialement retenue comme la plus favorable. Durant deux ans les prospections ont également porté sur 6 autres espèces et leur recherche sur des secteurs différents explique ces données inattendues.



L'aire de répartition

L'aire de répartition connue du Lézard des souches en Limousin nous apparaît désormais plus complète et proche de la réalité. La carte 2 illustre la répartition des données par rapport au relief et la carte 3 fait une synthèse par mailles de ces observations. On peut distinguer deux principales zones de présence de *Lacerta agilis* (carte 2) :

Carte 2. Répartition du Lézard des souches en Limousin



Carte 3. Répartition du Lézard des souches en Limousin, synthèse par mailles. En clair : mailles renseignées avant l'étude (G.M.H.L., 2000), en noire : nouvelles mailles renseignées durant l'enquête.

- **le centre-est de la Montagne limousine, le sud et l'est de la Creuse, et l'est des Monts d'Ambazac.** Il s'agit de la principale zone de présence de l'espèce. Elle y est généralement bien répandue et assez commune, bien qu'il semble exister des disparités plus ou moins marquées et dont les modalités ne sont pas encore clairement établies. Le caractère très favorable des hauteurs de la Montagne limousine a pu être vérifié. Il en a été de même pour l'est et le sud de la Creuse.

Nous avons pu mettre en évidence une continuité de la répartition entre les Monts d'Ambazac et la Montagne limousine, ce qui par contre n'était pas supposé auparavant.

Cette partie de l'aire de répartition limousine du Lézard des souches est en continuité avec celle des départements du sud du Cher, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, et du Cantal (cartes 1 et 2).

- **quelques points au nord-ouest de la Creuse, au nord, à l'ouest et au sud de la Haute-Vienne.** Ces stations sont isolées du reste de l'aire de répartition principale et témoignent d'une répartition anciennement plus étendue de l'espèce.

Concernant la Xaintrie (coin sud-est de la Corrèze), aucune observation n'a été réalisée à ce jour. Cependant, cette zone nous paraît pouvoir accueillir également, sans abondance toutefois, le Lézard des souches. On y trouve des milieux favorables et le contexte climatique nous paraît vraiment intéressant. De plus, quelques observations faites dans le Lot et le Cantal (S.H.F., 1989), en limite de Corrèze nous paraissent renforcer ces soupçons. Ceci dit, des inventaires supplémentaires seraient à réaliser spécialement en Xaintrie pour vérifier cette hypothèse.

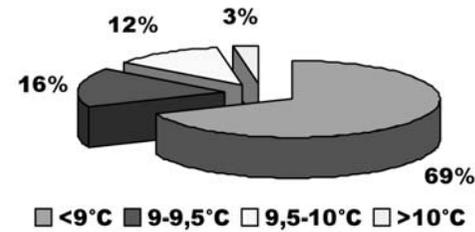
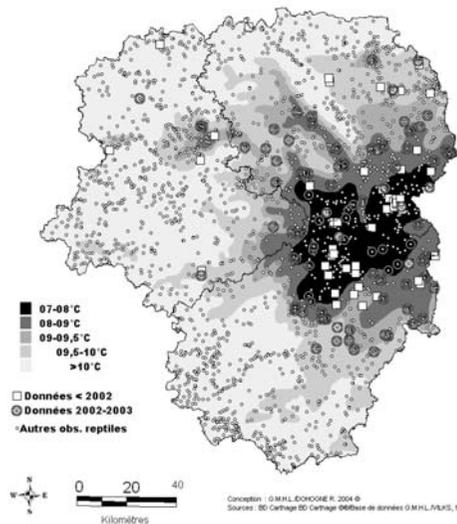
Eléments climatiques

Nous avons tenté de mettre en évidence des relations entre la répartition du Lézard des souches et des variables climatiques : températures moyennes annuelles, températures minimales hivernales, températures minimales annuelles, températures maximales estivales, nombre moyen de jours de gelées, nombre de jours de chutes de neige, indice d'Aridité de De Martonne et pluviosité moyenne annuelle. Nous parlerons ici

seulement de la température moyenne annuelle. Cette variable peut paraître insuffisante pour expliquer les relations entre le climat et la distribution de l'espèce mais elle donne toutefois une idée générale des dépendances climatiques.

La carte 4 illustre la répartition des observations par rapport aux isothermes des températures moyennes annuelles et le graphique 2 illustre la part du nombre de données pour différentes valeurs de cette variable climatique. On voit sur ce dernier que les valeurs supérieures à 10°C ne concernent que 3% des observations recensées et cette valeur peut être considérée comme une limite dans la détermination de la répartition de *Lacerta agilis* en Limousin. De 9,5 à 10°C, les données existent mais sont tout de même rares. De 9,5 à 9°C, les observations sont légèrement plus nombreuses et enfin, la zone la plus favorable semble correspondre à des valeurs inférieures à 9°C, puisqu'elle regroupe 70% des données.

Carte 4. Répartition du Lézard des souches en Limousin et températures moyennes annuelles



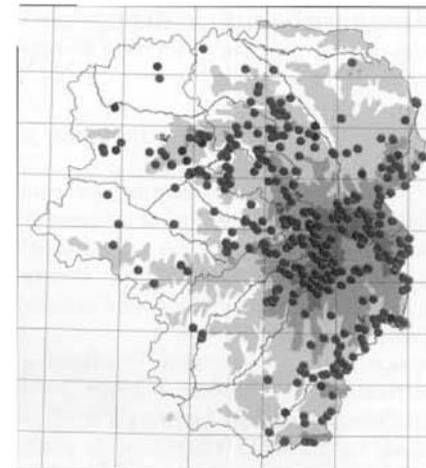
Graphique 2 : Part des observations selon les valeurs de la température moyenne annuelle.

Eléments phytogéographiques

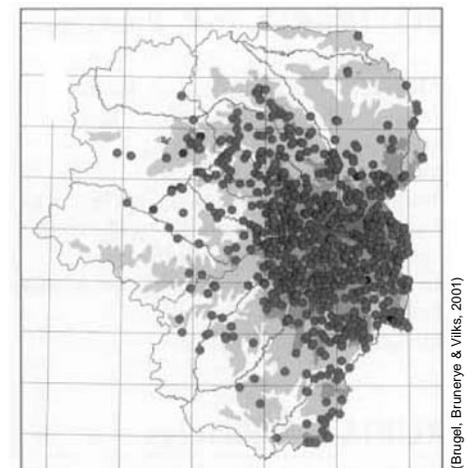
Certains taxons botaniques ont une répartition ayant de grandes similitudes, en Limousin tout du moins, avec celle

de *Lacerta agilis* (cartes 5 à 8). C'est le cas notamment de *Sambucus racemosa*, *Rubus idaeus* et *Maianthemum bifolium*. La distribution des deux premiers est également intéressante en raison des points suivants :

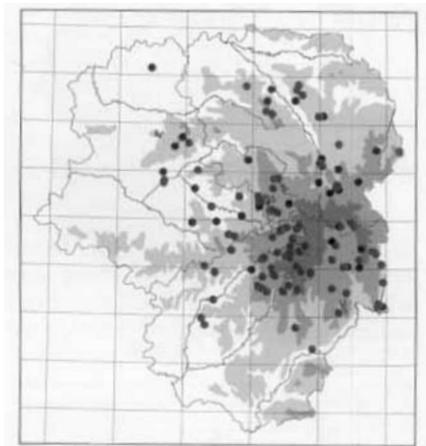
- comme *Lacerta agilis*, elles ont une répartition principalement centrée sur le centre-est de la région et le quart sud-ouest de la Creuse. On observe également des stations qui semblent isolées et éparpillées en périphérie ouest et est de la zone décrite précédemment,



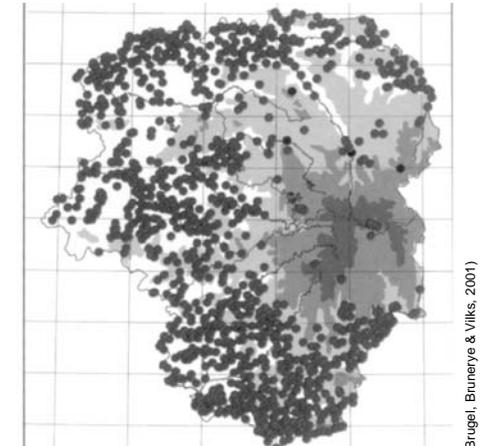
Carte 5. Sambucus racemosa en Limousin



Carte 6. Rubus idaeus en Limousin



Carte 7. Maianthemum bifolium en Limousin



Carte 8. Carpinus betulus en Limousin

- nous avons vu que *Lacerta agilis* pouvait être présent en Xaintrie. Il est alors intéressant de remarquer que ces deux végétaux sont également présents dans ce secteur.

On remarquera avec intérêt que la répartition de *Carpinus betulus* est, en de nombreux points, complémentaire de celle de notre lézard. On voit que cette répartition, pourtant illustrée par de très nombreuses observations, exclut celle du Lézard des souches. On note aussi que *Carpinus betulus* est absent du nord de la Xaintrie, zone suspectée accueillir ce lézard, du sud de la Haute-Vienne, et des Monts de Blond (ouest 87) où des observations isolées du Lézard des souches sont signalées.

La répartition des espèces végétales traduit souvent certaines combinaisons de variables climatiques (également géologiques et pédologiques il est vrai) qu'il est peu aisé de déceler. De plus, les plantes vasculaires sont très nombreuses et leur répartition est souvent plus étudiée que celle des reptiles. L'étude des similarités entre la répartition d'espèces végétales et de reptiles peut alors être très intéressante pour l'herpétologie pour deux raisons principales :

- dans le cadre de recherches sur la répartition actuelle d'espèces de reptiles, les prospections peuvent être orientées, souvent avec succès, en fonction de la répartition locale de certaines plantes,
- pour étudier la répartition passée des reptiles. Par exemple les analyses polliniques des carotages effectués dans les tourbières peuvent donner des indications sur l'absence ou la présence de plantes sur des périodes de temps allant de quelques centaines à quelques milliers d'années. Sur la tourbière du Longeyroux (nord-est 19), de telles ana-

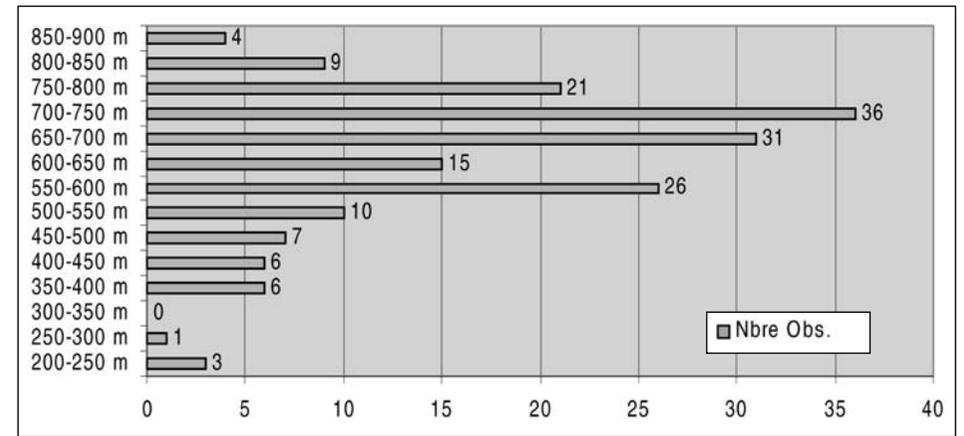
lyses (C.R.E.N., 2000) donnent une idée de la flore environnante jusqu'à 5500 ans av. J.C. *Carpinus betulus* est absent des relevés et il est alors tentant d'en conclure que le Lézard des souches est présent en Limousin depuis au moins 7500 ans. Cependant, en restant prudent, on peut seulement dire que le contexte climatique est favorable à *Lacerta agilis* dans le nord-est de la Corrèze durant l'époque considérée. La Callune apparaît de manière importante vers -800 ans av. J.C., connaît un dernier pic vers 1600 et décroît fortement à une époque récente. Cette évolution doit vraisemblablement témoigner de la présence importante puis du déclin des landes, milieux particulièrement favorables au Lézard des souches. De la même manière, de -120 à +1055, les bruyères connaissent un pic très important et représentent même les proportions de pollens les plus importantes. Cela suggère également une présence très importante de landes et également une période "confortable" pour *Lacerta agilis*. Toutes ces hypothèses sont bien sûr à discuter et à développer.

Altitudes

Températures et altitudes sont liées, et on voit d'après le graphique 3 qu'il existe également un lien entre l'altitude et la répartition de cette espèce. Celle-ci est liée aux zones de relief et le nombre de données s'accroît avec l'altitude. On voit cependant un "petit accident" entre 300 et 350 m et un autre entre 550 et 600 m. Nous pensons que ces deux événements peuvent simplement être expliqués par un manque de prospection. Les observations de reptiles sont très peu nombreuses au-dessus de 850 m. Cependant, nous pensons que le Lézard

des souches doit être bien présent au dessus de cette altitude et que quelques prospections complémentaires devraient

permettre de le vérifier aisément. Si bien que sa répartition ne doit pas avoir de limite supérieure dans notre région.



Graphique 3. Répartition de *Lacerta agilis* en fonction de l'altitude.

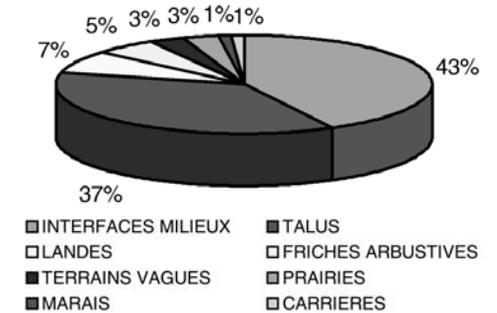
Géologie

Globalement, la géologie n'a pas de liens directs avec la répartition régionale du Lézard des souches. Cependant, elle peut en avoir à un niveau beaucoup plus local. Ce Lézard est tributaire d'exigences assez marquées envers les sites de pontes. Ceux-ci doivent être sur substrats meubles (typiquement sableux), bien filtrants et non inondables. Ainsi, les zones alluviales nous paraissent globalement peu intéressantes en Limousin pour cette espèce, ce qui est cependant l'opposé en Franche-Comté (Pinston, 2000). On remarquera aussi que dans la zone climatique la plus favorable au Lézard des souches en Limousin, les zones alluviales sont peu importantes.

Habitats

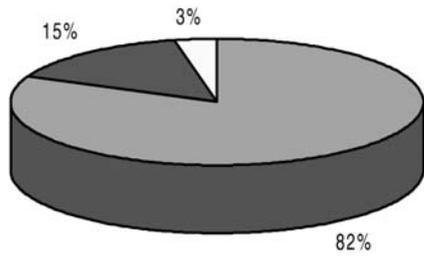
Les milieux où le Lézard agile a été observé sont assez variés et ont pu être regroupés en 8 catégories présentées dans le graphique 4. Les talus et autres interfaces entre milieux représentent plus des 3/4 des observations. Ceci est nettement marqué et on peut supposer

que le Lézard des souches est, dans l'état actuel des connaissances, préférentiellement lié aux lisières en Limousin. La liste de ces différents types de lisières est présentée dans le tableau 1 (voir p38).



Graphique 4. Types de milieux où a été observé *Lacerta agilis* durant l'enquête.

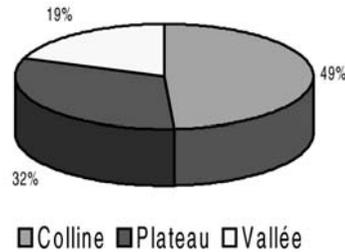
En Limousin, le Lézard agile est une espèce de milieux secs, comme le montre le graphique 5, même si parfois il a été observé sur des milieux humides tels que prairies plus ou moins rases ou zones tourbeuses. Cependant, sur ces derniers, le Lézard des souches était toujours observé sur un tas de bois, des troncs d'arbres couchés en bordure de zone humide, sur des microreliefs plus secs.



■ SECS ■ INTERMÉDIAIRES □ HUMIDES

Graphique 5 : Part des milieux humides, secs ou intermédiaires où a été observé *Lacerta agilis* durant l'enquête.

Dans notre région, le Lézard des souches a plutôt une répartition par "vague" et on voit d'après le graphique 6, qu'il semble peu lié aux vallées et est principalement présent sur les collines et les plateaux. Dans certains contextes de limites de répartition, le Lézard des souches a une répartition qui suit les vallées, comme c'est le cas en Belgique et au Luxembourg (Parent, 1983). En Limousin, où cette espèce arrive également en limite de répartition, ce n'est pas forcément le cas. Trois stations isolées dans le nord ouest de la région se retrouvent cependant en contexte de vallées : de la Creuse, de la Gartempe et de l'Asse.



■ Colline ■ Plateau □ Vallée

Graphique 6. Situation des observations de *Lacerta agilis* faites durant l'enquête par rapport au relief.

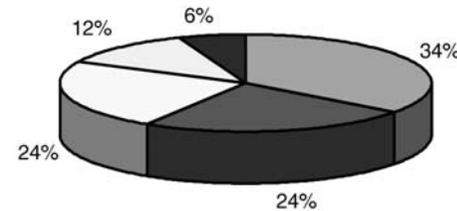
Les vallées peuvent occasionner certains climats locaux, parfois assez contrastés par rapport au contexte local et qui ne sont pas visualisables sur des cartes climatiques "classiques" à l'échelle régionale. Ainsi, dans le secteur de Crozant (nord-ouest 23) la présence du Lis martagon (*Lilium martagon*) indique des tendances climatiques montagnardes géographiquement très restreintes alors que le climat global environnant est nettement thermophile. Ceci pourrait peut-être expliquer l'observation de Lézard des souches réalisée sur cette commune. Dans ce contexte, la présence de ce lézard nous apparaît ici comme purement relictuelle et cette - où ces - population(s) locale(s) nous semble(nt)

Types de talus recensés	Types d'interfaces entre milieux recensés
route/bois résineux, route/bois feuillus, route/prairie, route/friche arbustive, route/friche herbacée, chemin/roncier, chemin/lande, chemin/bois feuillus, chemin/bois mixte, chemin/bois résineux, chemin/haie, chemin/jeune plantation résineux, chemin/prairie, voie ferrée	terrain vague/jardin, chemin/friche herbacée, chemin/friche arbustive, chemin/prairie, chemin/tourbière, chemin /bois mixte, chemins/bois feuillus prairie, chemin/landes, chemin/coupe forestière, chemin/haie, chemin/jeune plantation de résineux, chemin/coupe forestière, bois feuillue/prairie, bois résineux/chemins, bois résineux/friche herbacée, bois feuillue/parking, bois/culture, route/tourbière, prairie/haie, prairie/jeune plantation de résineux, friche arbustive/route, dépôt/bois feuillus

Tableau 1. Différents types d'interfaces entre milieux et de talus où a été noté le Lézard des souches pendant deux ans.

devoir être peu étoffée(s), isolée(s) et menacée(s) à court terme. Il en est de même pour les autres sites connus à l'ouest et au sud de la Haute-Vienne.

Les stations connues des Monts de Blonds (ouest 87) et de la Lande de la Flotte et du Cluzeau (sud 87) correspondent à des affleurements et chaos rocheux importants, ce qui pourrait expliquer la présence de climats très localisés où auraient pu subsister le Lézard des souches. La roche très bien exposée aux aléas climatiques doit, en été, fortement rayonner de chaleur et à l'inverse, en hiver, elle doit se réchauffer beaucoup



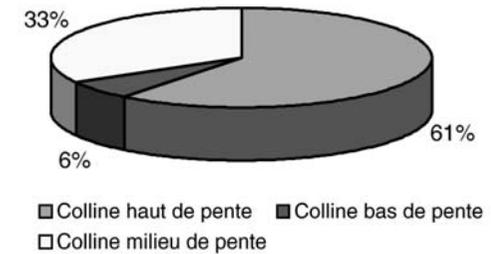
■ Vallée haut de pente
■ Vallée milieu de pente
■ Vallée bas de pente
■ Fond de vallée inondable
■ Fond de vallée non inondable

Graphique 7. Observation de *Lacerta agilis* dans les vallées en fonction de la situation topographique.

Le graphique 9, réalisé à l'aide des renseignements de 52 fiches nous donne une idée des expositions les plus souvent rencontrées sur les sites sur pente à *Lacerta agilis*. Ces résultats sont peu évidents à expliquer et auraient peut-être dû être plus étoffés. Les expositions est, sud-ouest et nord, pourtant très opposées, sont les plus souvent notées, ce qui pourrait laisser supposer que le Lézard des souches a peu d'exigences envers l'exposition. Cela irait également dans le sens de ce qui est connu en Suisse (Hofer & al., 2001) où *Lacerta agilis* a "peu d'exigences quant à l'exposition de ses habitats. Il est certes plus abondant

moins que le reste des sites. Le Lézard des souches a besoin de climats ayant des écarts thermiques assez contrastés entre l'été et l'hiver. Ce faisant, la présence de ces roches affleurantes pourrait être expliquée la présence du Lézard des souches sur ces stations.

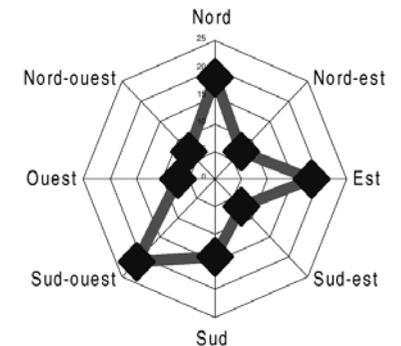
Les graphiques 7 et 8 suggèrent que le Lézard des souches est plus souvent observé sur les zones supérieures du relief des collines et des vallées. Ceci pourrait être dû à une recherche de milieux plutôt secs et bien drainés ou bien à une recherche préférentielle de zones bien mieux exposées au soleil.



■ Colline haut de pente ■ Colline bas de pente □ Colline milieu de pente

Graphique 8. Situation des observations de *Lacerta agilis* faites durant l'enquête par rapport au relief.

dans les stations exposées du sud-est au sud-ouest mais il peut aussi se rencontrer sur les versants nord."



Graphique 9 : Répartition des expositions des sites d'observation de *Lacerta agilis* découvert durant l'enquête.

■ Evolution de la répartition

La répartition actuelle du Lézard des souches en Limousin nous laisse supposer que celle-ci a déjà évolué négativement.



Le Lézard des souches est une espèce ayant trouvé refuge dans les steppes de l'est du Paléarctique occidental lors de la dernière période glaciaire du Würm qui s'est terminée il y a environ 20000 ans. En simplifiant beaucoup, il a ensuite bénéficié de climats favorables et des défrichements pour coloniser l'ouest de l'Europe. Originaire de contrées aux climats continentaux, le Lézard des souches a besoin de contrastes thermiques bien marqués entre l'hiver et l'été pour le bon déroulement des processus physiologiques de la reproduction. Le stade de Ferneau, de 1590 à 1850 (Le Roy Ladurie, 1967), correspond à un rafraîchissement généralisé important du climat, illustré par une période de "cruel" des glaciers alpins, et semble avoir été la dernière période climatiquement intéressante pour le Lézard des souches. Cependant, depuis la fin du 19^{ème} siècle, l'évolution tend vers une atlantisation du climat en Europe de l'ouest et donc à des écarts de moins en moins marqués entre les températures hivernales et estivales.

En Limousin, les tendances climatiques locales montagnardes (centre-est

limousin) et continentales (nord-est limousin) sont les plus favorables de la région pour le Lézard des souches, mais les changements climatiques risquent très certainement de faire reculer son aire de répartition de plus en plus vers les hauteurs.

Le Lézard des souches est une espèce de milieux ouverts. Cela dit, le stade de Ferneau était d'autant plus favorable à cette espèce qu'elle trouvait à cette période des milieux qui lui étaient très favorables : les landes. Au début du 18^{ème} siècle, celles-ci représentaient 34% de la surface régionale alors qu'aujourd'hui, avec 0,2% du territoire régional (C.R.E.N., 2004), la présence des landes est devenue tout simplement anecdotique. La valeur patrimoniale importante de ces milieux est pourtant reconnue, notamment dans le cadre de l'application de Natura 2000, et leur raréfaction, toujours d'actualité, est préjudiciable à d'autres espèces animales menacées. *Lacerta agilis* a dû se rabattre vers des milieux de substitution, ce qui pourrait expliquer la forte proportion d'observations faites sur des talus de chemin, de routes ou de simples lisières.

Remerciements

Tous mes remerciements vont aux nombreux naturalistes qui confient leurs données aux G.M.H.L. et qui alimentent ainsi une base de données forte de milliers d'observations, chaque donnée est importante et j'aimerais tous vous citer mais vous êtes trop nombreux pour figurer dans ces quelques pages, j'espère que vous n'en serez pas aigri et que vous continuerez à nous transmettre vos observations. Un merci spécial toutefois à Farid Boumediene pour m'avoir enseigné les bases de Mapinfo, sa patience, sa disponibilité et sa sympathie.



Bibliographie

- BOYER & DOHOGNE, 2003. - Atlas de répartition préliminaire des reptiles et amphibiens de l'Indre. Indre Nature.
- BONHOMME M., 2003. - Synthèse régionale des landes mésophiles à xérophiles ; C.R.E.N. Limousin ; 62p.
- C.R.E.N. Limousin, 2000. - Le Limousin côté nature, 216p.
- DOHOGNE R., 2004. - Complément d'étude sur la répartition en Limousin de sept espèces de reptiles : Lézard ocellé, Coronelle girondine, Couleuvre d'Esculape, Couleuvre verte et jaune, Lézard vivipare, Lézard des souches et Vipère péliade. G.M.H.L., DIREN Limousin/Europe/C.G. 87/C.R. Limousin/Agence de l'Eau Adour-Garonne. 151p.
- G.M.H.L., 2000. - Mammifères, Reptiles, Amphibiens du Limousin, 215p.
- MOREAU T. & BOUMEDIENE F., 2000. Relief, Hydrographie, p 13. In E.N.L., 2000. - Le Limousin Coté Nature. Espaces Naturels du Limousin, 216p.
- PARENT G.H., 1983. - Animaux menacés de Wallonie. Protégions nos Batraciens et Reptiles. Duculot, 172 p.
- PINSTON H. & al., 2000. - Amphibiens et Reptiles de Franche-Comté. 116p.
- LE ROY LADURIE E., 1967. - Histoire du climat depuis l'an mil. Flammarion, 366p.
- CASTANET J., 1989. *Lacerta agilis* in S.H.F., 1989. - Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France. S.H.F., 191p.
- VILKS A., 1991. - Analyse chorologique de la flore vasculaire du Limousin. Thèse de doctorat, Univ. de Limoges, Faculté des Sciences. 3Tomes.

Proposition d'une méthode de suivi des Pies-grièches

Etienne DUPOUX

En Limousin, trois espèces de pies-grièches peuvent être observées plus ou moins facilement : la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*). Elles affectionnent le bocage et autres milieux ouverts parsemés d'arbres et d'arbustes. On peut les repérer facilement depuis routes et chemins perchées sur les arbres ou les fils téléphoniques. Ces oiseaux accusent cependant une régression dans notre pays du fait de la diminution de leur milieu favorable en dépit de zones agricoles plus intensives. Ainsi, elles sont toutes trois classées "en déclin" dans la liste des oiseaux menacés de France.

La plus commune, la Pie-grièche écorcheur, se rencontre généralement de mai à septembre et est répartie sur l'ensemble de la région. Egalement migratrice, la Pie-grièche à tête rousse est beaucoup moins fréquente. Les principaux nicheurs se situent en Haute-Vienne et à l'ouest de la Corrèze. Au contraire, la Pie-grièche grise, de taille supérieure, est davantage présente en Creuse. L'espèce passant l'hiver dans notre région, on peut la rencontrer durant toute la saison mais c'est à la mauvaise saison que son observation

est la plus aisée puisque des individus d'autres régions peuvent venir s'ajouter.

■ Désignation de carrés

Tout d'abord, il s'agirait de s'inspirer du suivi STOC-EPS pour la désignation de carrés "suivi Pies-grièches". En effet, les personnes voulant participer au suivi se feraient attribuer un carré numéroté d'un kilomètre de côté sur la commune qu'elles auraient demandées. A l'aide de la carte IGN comprenant le carré, effectuer plusieurs photocopies du carré (1 photocopie par passage sera nécessaire)

■ Méthodologie

Pour chaque carré, il faut réaliser 4 passages par an : le premier en mai, le second en juin, le troisième en juillet et le dernier en août, avec 15 jours minimum d'écart entre deux passages. Celui d'août permettrait de contacter les juvéniles. Un observateur doit effectuer, dans la mesure du possible, les passages aux mêmes dates d'années en années.

Un passage consiste à parcourir toutes les routes et les chemins présents dans le carré, pendant une même matinée. Les abords des routes peuvent se prospecter en voiture (en ne dépassant pas 30 km/h), les sentiers non carrossa-

bles doivent être parcourus à pied, quitte à faire un aller-retour. Pour les prospectations depuis la voiture, il est important de s'arrêter chaque fois qu'un oiseau est repéré et non identifié immédiatement pour regarder aux jumelles. Préciser si, par rapport à la carte IGN la plus récente, il y a des chemins qui n'existent plus (les rayer alors sur la photocopie du carré) ou s'il y a des nouveaux chemins (marquer alors le tracé de manière précise sur la photocopie du carré). Il est important d'effectuer le parcours de façon identique à chaque passage. Préciser sur la fiche suivi des Pies-grièches la date, l'heure de début et de fin de parcours, la couverture nuageuse, le vent, et la visibilité. Pour ces trois dernières, noter avec le code (voir tableau 1).

Tableau 1

Couverture nuageuse	Vent	Visibilité
1 : 0 à 33%	1 : Nul	1 : Bonne
2 : 33 à 66 %	2 : Faible ou moyen	2 : Moyenne
3 : 66 à 100 %	3 : Fort	3 : Mauvaise

Lorsqu'une Pie-grièche est observée, il faut repérer sur la photocopie du carré l'endroit où la Pie-grièche a été observée par un numéro (en commençant par 1). Chaque individu doit avoir un numéro différent même s'ils sont rapprochés. Ensuite, il faut remplir la "fiche suivi des Pies-grièches" (voir fiche suivi). Ainsi il faut indiquer l'espèce, l'heure, cocher la case mâle, femelle ou juvénile si possible. Inscrire dans lieu et comportement des renseignements comme : "perchée sur une haie, nourriture au bec"...

Enfin, après chaque passage, retour-

ner la fiche suivi pies-grièche ainsi que la photocopie du carré correspondante à la SEPOL.

■ Conclusion

La mise en place d'un tel suivi permettrait d'obtenir plusieurs renseignements. On pourrait d'abord constater géographiquement comment les différentes espèces de Pies-grièches se répartissent dans la région, et l'évolution de cette répartition au cours du temps, afin de se rendre compte si un déclin alarmant ou non peut être mis en évidence. Dans un tel cas, ce suivi pourrait être une base scientifique justifiant des actions de protection des pies-grièches. On pourrait également se rendre compte objectivement de l'évolution des effectifs en comparant les mêmes carrés d'année en année. Un rapport entre le nombre d'individus total et le nombre de carrés peut aussi fournir des renseignements de comparaison. Ensuite, on pourrait mettre en évidence s'il y a des milieux où les pies-grièches se portent bien ou au contraire, si les effectifs ont tendance à baisser. La reproduction peut être analysée en se basant sur l'observation des juvéniles.

Enfin, il serait intéressant, de repérer les carrés compris dans des Parcs Naturel Régionaux, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), des terrains acquis ou gérés par Espaces Naturels du Limousin ou encore des terrains appartenant à des agriculteurs sous conventions (Contrat d'Agriculture Durable par exemple). Ensuite, il serait possible de voir si ces sites sont d'avantage favorables aux pies-grièches.

L'avantage de ce suivi est d'être plutôt simple à réaliser et à exploiter, s'il est fait de manière rigoureuse.

Bibliographie

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. - Oiseaux menacés et à surveiller en France, SEOF/LPO, 598 p.

SEPOL, 1993. - Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin, édition Lucien Souny, 220p.

Fiche suivi des Pies-grièches

Observateur : _____ **Numéro du Carré :** _____
Commune : _____ **Département :** _____
Date : _____ **Numéro du passage :** _____
Heure début et fin : _____
Météo : _____
 Nuage : _____
 Vent : _____
 Visibilité : _____

Numéro (correspondant à la carte)	Espec	Heure	Mâle	Femelle	Juvenile	Lieu et comportement
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Commentaires ou remarques :

Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin en 2004

Patrick PRECIGOUT

Des milliers d'ornithologues comptent les grèbes, cormorans, hérons, canards, poules d'eau, foulques et autres sur les plans d'eau ou zones humides de toute l'Europe à la mi-janvier afin d'avoir une idée des populations de ces oiseaux. Toutes les données sont centralisées par

"WETLANDS INTERNATIONAL".

Cette année, 151 étangs limousins furent prospectés, contre 135 en 2002 et 2003 dont 58 en Corrèze, 14 en Creuse et 79 en Haute-Vienne.

Un grand merci à tous les ornithos ayant participé à l'inventaire.

Tableau récapitulatif du recensement 2004

Espèces	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	TOTAL
Plongeon imbrin		1		1
Grèbe castagneux	2		3	5
Grèbe huppé	58	27	138	223
Grand Cormoran	100	38	600	738
Héron garde-boeufs			2	2
Grande Aigrette		14	2	16
Héron cendré	34	14	49	97
Cygne tuberculé		14	1	15
Oie cendrée			9	9
Tadorne de Belon	1			1
Canard siffleur			12	12
Canard chipeau		14	1	15
Sarcelle d'hiver	2	12	167	181
Canard colvert	1 406	364	3 311	5 081
Nette rousse		1		1
Fuligule milouin	1	183	259	443
Fuligule morillon	2	6		8
Fuligule milouinan			1	1
Garrot à œil d'or		1		1
Harle bièvre	4			4
Poule d'eau	2		14	16
Foulque macroule	65	192	219	476

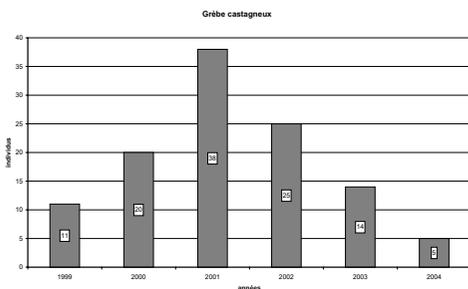
Les graphiques ajoutés aux principales espèces montrent la variation du nombre des observations de 1999 à 2004

■ **Plongeon imbrin (*Gavia immer*)**

La dernière mention à la mi-janvier était de 2001. Cette année 1 individu est observé à l'étang des Landes (23).

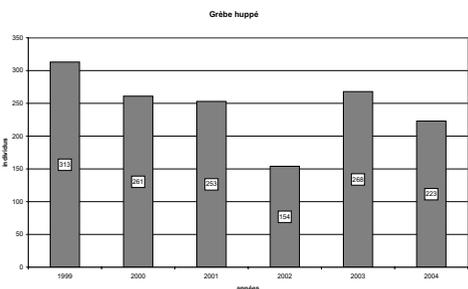
■ **Grèbe castagneux (*Tachybaptus rificollis*)**

Le petit grèbe deviendrait-il rare ? Il faut remonter en 1992, pour trouver moins de 5 individus.



■ **Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)**

Seuls les lacs ont montré de petites concentrations de grèbes avec 37 oiseaux sur le lac de Saint-Pardoux (87) et 32 sur le lac de Neuvic (19).



■ **Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)**

Augmentation très nette des effectifs cette année avec : 118 à Saint-Léger-Magnazeix (87) et 100 à Saint-Martin-Terressus (87).

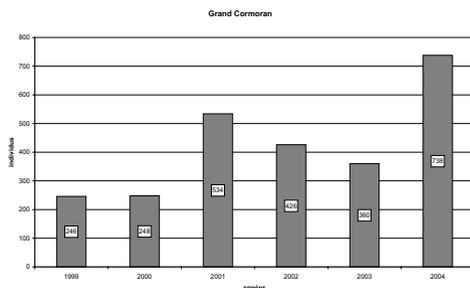


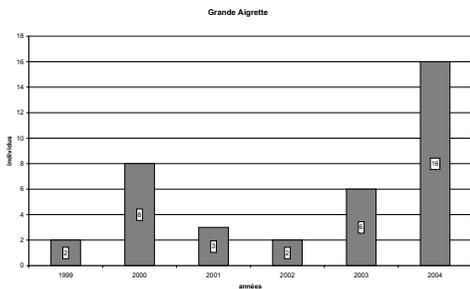
Photo Raphaël Bussière

■ **Héron Garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)**

Deuxième mention à la mi-janvier après celles de Saint-Hilaire-Bonneval (87) en 2000. Deux individus à Flavignac (87).

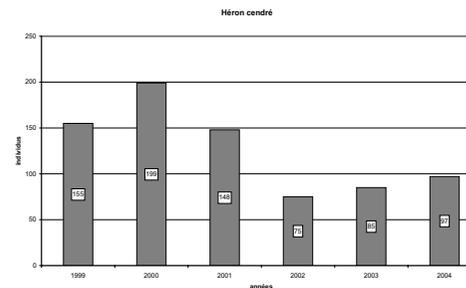
■ **Grande Aigrette (*Egretta alba*)**

16 individus hivernants, c'est un record, 13 sur la commune de Lussat (23) pour les 3 étangs du secteur, dont 7 sur l'étang de la Bastide.



■ **Héron cendré (*Ardea cinerea*)**

Légère remontée des effectifs. Mais où sont-ils donc passés ? Aucun étang ne rassemble plus de dix individus.

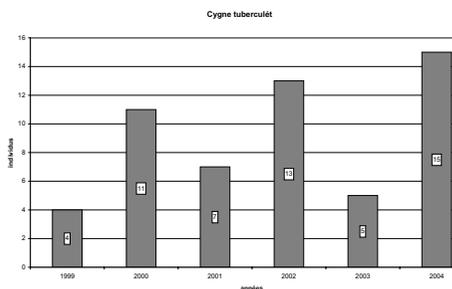


■ **Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)**



Photo Raphaël Bussière

La Creuse avec 14 individus, dont 6 à l'étang des Landes, sur 15 observés pour toute la région, obtient la palme. Aucune donnée pour l'étang de Lavaud (87) ce qui est surprenant. Quant à la Corrèze, il faut remonter à 1998 pour la mention d'un individu.



■ **Oie cendrée (*Anser anser*)**

C'est le maximum observé depuis 1990 et le début du comptage des oiseaux d'eau avec 8 au Buis (87) et 1 à Oradour-Saint-Genest. (87). A noter 4

individus non identifiés, également sur Oradour-Saint-Genest.



Photo Raphaël Bussière

■ **Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)**

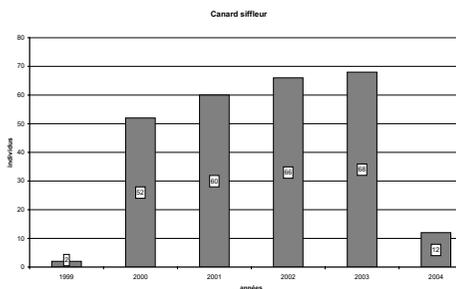
Un individu à Espagnac (19) sur l'étang du Taysse. La dernière mention en Corrèze datait de 1998.

■ **Canard siffleur (*Anas penelope*)**



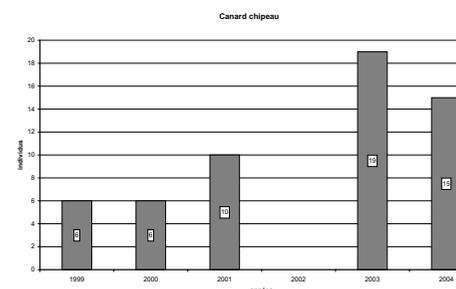
Photo Raphaël Bussière

Il fallait aller en Haute-Vienne pour trouver du Siffleur. 8 individus sont notés aux Grands-Chézeaux et 3 sur l'étang de Murat, commune de Saint-Léger-Magnazeix.



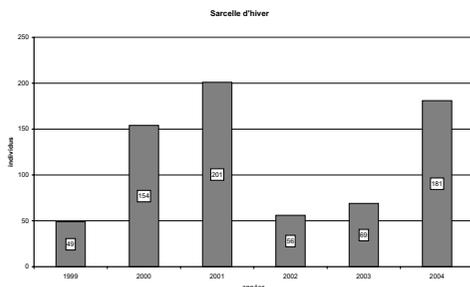
■ **Canard chipeau (*Anas strepera*)**

14 individus à l'étang des Landes (23).



■ **Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)**

Maximum de 103 individus à Saint-Léger-Magnazeix sur l'étang de Murat. Les autres étangs ne dépassant pas la vingtaine d'oiseaux.



■ **Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)**

Les concentrations dépassant 100 individus sont les suivantes :

- **Corrèze :**
- 168 sur l'étang de Bournazel, commune de Seilhac.
- 163 sur l'étang de Tournevite, commune de Lubersac.
- 155 sur l'étang de Ponty, commune d'Ussel.
- 112 sur la Dordogne à Beaulieu-sur-Dordogne.

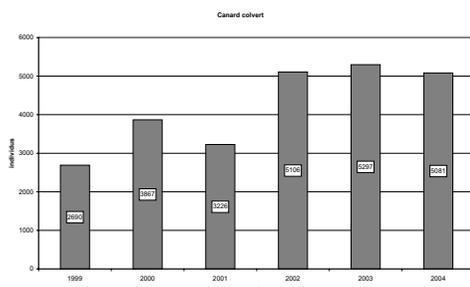
Creuse :

Aucun site ne rassemble 100 oiseaux ou plus, le maximum est de 93 individus sur l'étang de Tiolet, commune de La-Celle-Sous-Gouzon.

Haute-Vienne :

- 500 sur l'étang de Murat, commune de Saint-Léger-Magnazeix.
- 309 sur le Grand-Etang, commune d'Azat-le-Ris.
- 250 sur l'étang de la Pouge, commune de Saint-Auvent.
- 199 sur l'étang des Landes (petit), commune des Grands-Chézeaux.
- 136 sur l'étang de Ladignac-le-Long.

- 130 sur l'étang des Bussières, commune de Saint-Mathieu.
- 125 sur l'étang de Ballerand, commune de Marval.
- 120 sur le Lac-de-Vassivière, (passerelle) commune de Beaumont-du-Lac.



■ **Nette rousse (*Netta rufina*)**

Première mention pour cette espèce à la mi-janvier avec 1 mâle sur l'étang de Gouzon (23).



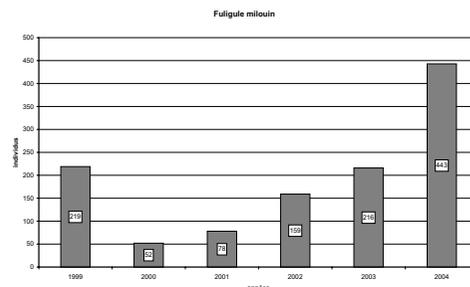
Photo Raphaël Bussière

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

■ Jamais le Limousin n'avait rassemblé autant de Milouins à la mi-janvier, surtout sur deux étangs : 168 à l'étang des Landes, commune de Lussat (23) et 189 à l'étang de Murat, commune de Saint-Léger-Magnazeix (87).

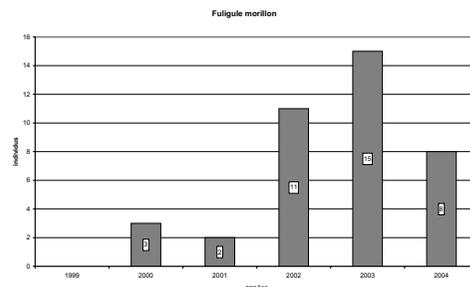


Photo Raphaël Bussière



■ **Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)**

Trouvé sur deux étangs : 1 couple sur l'étang de Cherchaud, commune de Montgibaud (19) et 3 couples sur l'étang des Landes, commune de Lussat (23).



■ **Fuligule milouinan (*Aythya marila*)**

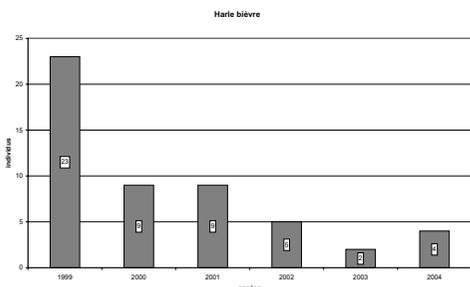
Première mention pour cette espèce à la mi-janvier sur l'étang Boutilly, commune d'Azat-le-Ris (87).

■ **Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)**

Un individu sur l'étang des Landes (23).

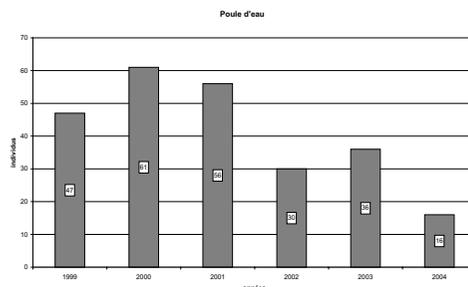
■ **Harle bièvre (*Mergus merganser*)**

Deux couples sur le nouvel étang de Chabannes, commune de Tarnac (19).



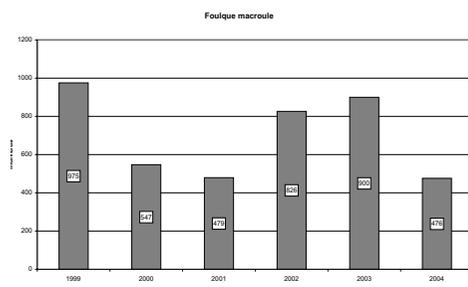
■ **Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)**

Seulement 16 individus pour tout le Limousin. Il faut remonter à 1997 pour trouver le même effectif. La Poule d'eau fut trouvée sur sept étangs avec 8 individus sur l'étang du Dognon, commune de Meilhac (87).



■ **Foulque macroule (*Fulica atra*)**

Depuis 1997, nous n'avions pas vu aussi peu de Foulques. Maximum, 145 individus sur l'étang des Landes (23) puis 78 à l'étang des Bordes, commune de Saint-Jouvent. (87)



■ **Autres espèces observées lors du comptage des oiseaux d'eau :**

Quelques **Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*)** dont 250 à l'étang des Landes, (23), 1 **Vanneau sociable (*Vanellus gregarius*)** espèce rare en France (EPOPS N° 61/ 1-2004 Teulière Jean-Michel) posé dans un pré sur la commune de Glandon (87). Egalement, 1 **Bécassine sourde (*Limnocryptes minimus*)** capturée lors d'une séance de baguage à la **Bécasse des bois**

(*Scolopax rusticola*) sur la commune de Ladignac-le-Long (87), 5 **bécassines des marais** (*Gallinago gallinago*) sur 3 étangs, tous situés en Haute-Vienne, 4 **Chevaliers Culblanc** (*Tringa ochropus*) dont 3 sur le Lac de Neuvic (19) et 1 sur

le Grand-Etang d'Azat-le-Ris. (87), 3 **Mouettes rieuses** (*Larus ridibundus*) sur trois étangs et 1 **Goéland argenté**. (*Larus argentatus*)

Liste des étangs et plans d'eau prospectés en 2004

Corrèze :			
ALLASSAC	Barrage de Saillant	MARCILLAC-LA-CROISILLE	Barrage de Marcillac
AUBAZINES	Etang du Coiroux	MEYMAC	Lac de Séchemaille
BEAULIEU-SUR-DORDOGNE		MONTGIBAUD	Etang de Cherchaud
BEYNAT	Etang de Miel	NEUVIC	Lac de Neuvic
BRANCEILLES	Etang d'Irrigation	PALISSE	Etang de Chareneuve
CHANTEIX	Etang de l'Hôpital	PEYRELEVADE	Lac du Chammet
CLERGOUX	Etang de Ferrier	PEYRELEVADE	Etang de Peyrelevalde
CLERGOUX	Etang de la Prade	SAINT-BONNET-LA-RIVIERE	la Chabroulie
CLERGOUX	Etang du Prevôt	SAINT-CLEMENT	les Rivières
ESPAGNAC	Etang du Centre de Loisirs	SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES	Laborde
ESPAGNAC	Etang de Taysse	SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES	Domaine de Lascaux
FAVARS	Etang de Lachamp	SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES	Etang de Saint Germain
FAVARS	Etang des Pradeaux	SAINT-HILAIRE-LES-COURBES	Etang de Saint-Hilaire
GIMEL-LES-CASCADES	Etang de Ruffaud	SAINT-JAL	Etang de Saint-Jal
LACELLE	Etang des Goursolles	SAINT-JULIEN-MAUMONT	Etang d'Irrigation
LAGRAULIERE		SAINT-MERD-LES-OUSSINES	Etang des Oussines
LAGRAULIERE	Etang de Blanchefort	SAINT-MEXANT	Etang de Fageolles
LAGRAULIERE	Etang du Bois Grand	SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	les Gravières
LAMAZIERE-BASSE	Etang de Montsour	SAINT-PARDOUX-CORBIER	Etang de Saint Pardoux
LISSAC-SUR-COUZE	Lac du Causse		
LUBERSAC	Etang de Lubersac		
LUBERSAC	Tourneville		
MALEMORT-SUR-CORREZE	Etang de Nauvert		

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	Etang de Brach
SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	Etang de Caux
SAINT-PRIVAT	Lac de Feyt
SAINT-SORNIN-LAVOLPS	Etang de Saint-Sornin
SEILHAC	Etang de Bournazel
SEILHAC	Etang Neuf
TARNAC	Nouvel étang de Chabannes
TREIGNAC	Etang du Mazubert
TREIGNAC	Lac des Bariousses
TULLE	l'Auzelou
TURENNE	Etang de la Gare de Turenne
USSEL	Etang de Ponty
VIAM	Etang de la Voute
VIAM	Lac de Viam
VIGEOIS	Etang de Poncharal
VOUTEZAC	Barrage de Biard

Creuse :	
AZERABLES	Etang de la Chaume
BUDELIERE	Etang de la Reyberie
LA CELLE-SOUS-GOUZON	Etang de Tiolet
LA COURTINE	Etang de Grattadour
FAUX-LA-MONTAGNE	Lac de Vassivière/Broussat
GOUZON	Etang de Gouzon
LUSSAT	Etang de la Bastide
LUSSAT	Etang de Tête-de-Boeuf
LUSSAT	Etang des Landes
NOTH	Etang d'Argent
NOTH	Etang de la Grande Cazine
ROYERE-DE-VASSIVIERE	Lac de Vassivière/Digue d'Auchaise

SAINT-MARC-A-LOUBAUD	Lac de la Vaud-Gelade
SAINT-VAURY	Etang de la Ville

Haute-Vienne :	
AIXE-SUR-VIENNE	Arliquet
AIXE-SUR-VIENNE	Etang de Beaubonnat
AIXE-SUR-VIENNE	Etang de Blaise
AMBAZAC	Etang de Jonas
ARNAC-LA-POSTE	Ruffasson
AZAT-LE-RIS	Etang Boutilly
AZAT-LE-RIS	Etang de Rischauveron
AZAT-LE-RIS	Etang des Planchettes
AZAT-LE-RIS	Etang du Grand Champ
AZAT-LE-RIS	Grand Etang
BEAUMONT-DU-LAC	Lac de Vassivière/Passerelle
BESSINES-SUR-GARTEMPE	Etang de Lavillemichel
BESSINES-SUR-GARTEMPE	Etang de Sagnat
BLOND	Etang du Grand Pâturage
LE BUIS	Etang des Sagnes
BUJALEUF	Barrage de Fleix
BUSSIERE-BOFFY	Etang de Bussière-Boffy
CIEUX	Etang de Cieux
CIEUX	Etang de Fromental
COMPREIGNAC	Gattebourg
COUSSAC-BONNEVAL	Etang de la Serrerie
COUSSAC-BONNEVAL	Etang de Marsaguet
CUSSAC	Etang de la Monnerie
LE DORAT	Etang de Lage
FLAVIGNAC	Etang de Puy Renon
GLANDON	Etang de Puymoreau
GLANDON	Etang Neuf

GLANDON	Champaneix	SAINT-BARBANT	Etang des Bregères
LES GRANDS-CHEZEAUX	Etang des Landes (petit)	SAINT-HILAIRE-LES-PLACES	Lac Plaisance
ISLE	le Val d'Enraud	SAINT-JOUVENT	Etangs des Bordes
LA JONCHERE-SAINTE-MAURICE	Etang du Bourg	SAINT-LAURENT-SUR-GORRE	Etang du Moulin de Latterie
LADIGNAC-LE-LONG	Etang les Etangs	SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE	Etang de Pierre Millet
LADIGNAC-LE-LONG	Etang de Ladignac	SAINT-LEGER-MAGNAZEIX	Etang de Murat
LAURIERE	Pont à l'Age	SAINT-MARTIN-TERRESSUS	Barrage de Saint-Marc
LIMOGES	Barrage de la Mazelle	SAINT-MARTIN-LE-VIEUX	Etang de Mardaloux
LIMOGES	Uzurat	SAINT-MATHIEU	Etang des Bussières
MAGNAC-LAVAL	Etang des Pouyades	SAINT-MATHIEU	Etang des Pouillades
MARVAL	Etang de Ballerand	SAINT-MATHIEU	Etang des Séchères
MEILHAC	Etang de Meilhac	SAINT-PARDOUX	Etang du Bourg
MEILHAC	Etang du Dognon	SAINT-PARDOUX	Etang Renier
MEUZAC	Etang de Forge Neuve	SAINT-PARDOUX	Lac de Saint-Pardoux
MEZIERES-SUR-ISSOIRE	Etang de Chez Louis du Bos	SAINT-SULPICE-LAURIERE	Etang de Saint-Sulpice
MEZIERES-SUR-ISSOIRE	Etang de la Côte	SAINT-SYLVESTRE	Etang de Gouillet
MEZIERES-SUR-ISSOIRE	Etang de Mézières	SAINT-SYLVESTRE	Etang de la Pêcherie
NEXON	Etang de la Lande	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Etang Baudy
ORADOUR-SAINTE-GENEST	Combrun	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Etang de Saint-Yrieix
ORADOUR-SAINTE-GENEST	Etang de Belle Perche	THOURON	Etang de Châteaumontain
ORADOUR-SAINTE-GENEST	Etang de la Lande du Gorde	THOURON	Etang de la Combette
ORADOUR-SAINTE-GENEST	Etang des Maisons	THOURON	Etang de la Tricherie
ORADOUR-SUR-VAYRES	Etang des Vergnes	THOURON	Etang des Vergnes
PEYRAT-LE-CHATEAU	Auphelle	VIDEIX	Etang de Lavaud
PEYRAT-LE-CHATEAU	Etang de Peyrat le Château		
PEYRAT-LE-CHATEAU	le Chalard Bas		
ROCHECHOUART	Etang de Rochechouart		
SAINTE-AUVENT	Etang de la Pouge		

Merci à Christophe Mercier pour ses conseils et pour la réalisation des graphiques.

Référence bibliographie

- LABIDOIRE Patrick, 1990- Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin lors de l'hiver 1990. EPOPS, année 1990, N° 2.
- LABIDOIRE Patrick, 1991- Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin lors de l'hiver 1991. EPOPS, année 1991, N° 5.
- LABIDOIRE Patrick, 1992- Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin lors de l'hiver 1992. EPOPS, année 1992, N° 5.
- CACOYE Annick et LABIDOIRE, Guy, 1994 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin lors des hivers 1993 et 1994. EPOPS, année 1994, N° 4.
- CACOYE Annick et LABIDOIRE, Guy, 1995 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin, janvier 95. EPOPS, année 1995, N° 2.
- CACOYE Annick et LABIDOIRE, Guy, 1997 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin, 1996 et 1997. EPOPS, année 1997, N° 1.
- PRECIGOUT Patrick, 2002 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin, 1998 et 1999. EPOPS, année 2002, N° 1.
- PRECIGOUT Patrick, 2002 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin lors des hivers 2000 et 2001. EPOPS, année 2002, N° 3.
- PRECIGOUT Patrick, 2003 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin, année 2002. EPOPS, année 2003, N° 1.
- PRECIGOUT Patrick, 2003 - Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin, année 2003. EPOPS, année 2003, N° 4.

Petites informations diverses

BRETAGNE

■ Sacrés étourneaux

Depuis deux semaines, les plaintes pour microcoupures affluaient chez EDF dans les Côtes-d'Armor. Enquête faite, il s'est avéré que les étourneaux arrivés en quantité comme chaque année à la même période se posent par milliers sur certains fils. Lors de l'envol général, ces

câbles réagissent comme des élastiques et vont cogner d'autres fils, provoquant des coupures. Pour y remédier, EDF vient de changer les structures métalliques de nombreux poteaux.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 22/11/2004

LIMOUSIN

■ Haut-parleur pour étourneaux

Trente mille étourneaux ont élu domicile dans le centre-ville de Limoges (Haute-Vienne), causant d'importants problèmes de propreté. Ils ont pris la ville pour une cité-dortoir. Le phénomène se produisant chaque automne

depuis des années, la ville a investi dans divers procédés. Le dernier consistant en une voiture munie d'un haut-parleur diffusant le cri du geai, ennemi de l'étourneau.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 28/09/2004.

LORRAINE

■ Carton rouge aux corbeaux

L'équipe de football de Bainville/Maizières, près de Nancy, est privée de son terrain depuis deux mois en raison d'une nuée de corbeaux qui ravagent la pelouse pour se nourrir. Le traditionnel épouvantail n'ayant pas suffi, un produit a été appliqué sur le terrain pour empêcher les vers de remonter.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 13/11/2004

■ Ne tirez pas sur le héron

En voulant tirer sur un héron, un habitant de Bayonville-sur-Mad (Meurthe-et-Moselle) a malencontreusement blessé sa tante. La balle du chasseur a raté l'animal et s'est logée dans une main de la femme qui se trouvait à proximité. En dépit du lien de parenté, cette dernière a décidé de porter plainte. Le chasseur maladroit est également poursuivi par la Ligue protectrice des animaux, le héron étant une espèce protégée.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 19/11/2004

PROVENCE

■ Chasseur épinglé

L'ancien président de la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône a été verbalisé par des gardes-chasses pour braconnage. Il est soupçonné d'avoir chassé la grive à l'aide d'un magnétophone reproduisant des chants

attirant cet oiseau et d'un fusil muni d'un silencieux. Le parquet d'Aix en Provence a requis deux amendes de 2459 francs et le retrait de son permis de chasse à l'encontre de Claude Giordano.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 10/12/2004

LENQUÊTE MARTINET EN CHIFFRES

Dates d'observation : du 2 avril au 25 mai

Nombre de personnes ayant répondu à l'enquête : 65

Nombre d'écoles : 1 en Haute-Vienne.

le 2 avril 1^{ères} observations conjointement en Corrèze et Haute-Vienne ouest.

Jusqu'au 9 avril les observations concernent la Corrèze du sud-ouest.

9 avril 1^{ère} donnée en moyenne Corrèze

18 avril 1^{ère} donnée creusoise.

vers le 24 avril les points se propagent vers l'est.

le 25 avril 1^{er} point en haute Corrèze.

le 26 avril 2^{ème} point en haute Corrèze, la Creuse se peuple.

le 7 mai 1^{ère} donnée sur la "montagne" creusoise.

La Haute-Vienne a été bien uniformément couverte.

Peu de données en Creuse et en Corrèze du sud-est.

Danielle CREMOUX

REGULATION DU GRAND CORMORAN EN CORREZE AU COURS DE L'HIVER 2003/2004

L'arrêté préfectoral avait fixé le nombre de cormorans à réguler à 90, sans tenir compte des chiffres du dernier recensement, chiffres qui montraient une légère régression de la population d'oiseaux en hivernage. Et le nombre de cormorans à abattre l'année précédente était de 35 !

Les opérations de tir ont eu lieu entre le 10 janvier et le 26 février 2004 sur la Dordogne, la Maronne, la Luzège ainsi que sur la Vézère.

- 90 oiseaux ont été abattus.

- 5 d'entre eux ont été apportés au laboratoire Vétérinaire de la Corrèze pour l'analyse du contenu stomacal :

- 4 cormorans présentaient un bol alimentaire composé pour l'essentiel de cyprinidés, le cinquième avait avalé un brochet de 32 cm.

Le comptage des oiseaux en dortoirs n'a pas été fait cette année par les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche de

la Corrèze. Le comptage n'aura donc pas grande signification, la plupart des dortoirs étant suivis par le C.S.P. Pour les sépoliens corréziens qui surveillent principalement la Vèzère, la tâche a été

ardue, les tirs déplaçant à chaque fois les dortoirs.

Le recensement reprendra normalement cette année.

Danielle CREMOUX

AVIS

Une enquête est engagée sur le Milan royal, espèce menacée (empoisonnements nombreux dans l'est de la France)

Pour plus de renseignements, il convient de contacter Aymeric Mionnet, par E-mail à l'adresse suivante : champagneardenne@lpo.fr

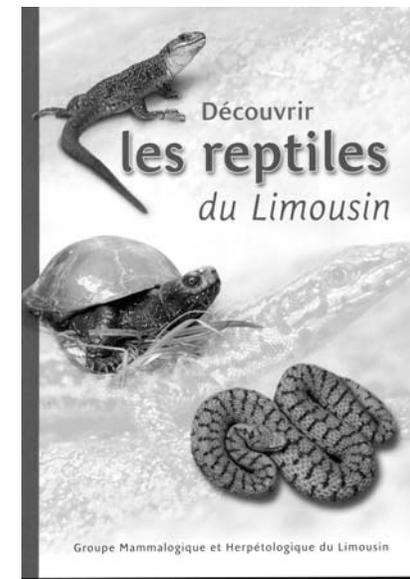
Thérèse NORE

Découvrir les reptiles du Limousin

Le G.M.H.L. (Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin) vient de publier un très intéressant opuscule sur les lézards et les serpents la région. Il s'agit d'un livret de 56 pages très documenté et abondamment illustré, notamment avec de très belles photographies en couleurs. Pour chaque espèce, sont précisés, les caractères de reconnaissance, la répartition régionale (avec carte), la biologie et l'écologie de l'espèce.

Il faut remarquer, en outre, que les pièges et les erreurs communes de détermination sont évoqués.

Pour se procurer le fascicule, qui ne coûte que 5 €, s'adresser au G.M.H.L., Maison de la Nature, 11 rue Jauvion – 87000 LIMOGES, tél : 05 55 32 43 73, e-mail : gml@wanadoo.fr



Reconduction de l'enquête rapaces nicheurs

Thérèse NORE, coordinatrice régionale de l'enquête sur les rapaces nicheurs, n'a reçu aucun écho des ornithologues limousins pour la poursuite de l'enquête après 2003. Elle renouvelle donc son appel précédent. Si vous souhaitez participer, contactez la rapidement. Voici ses coordonnées :

**Thérèse NORE, 12, rue Jean Jaurès
23000 GUERET.**

Téléphone : 05 55 52 12 63.

Email : tnore@unilim.fr

Nous reproduisons ci-dessous le texte du premier appel :

Nous avons mentionné à plusieurs reprises en 2002 et 2003, qu'il serait très utile de continuer l'enquête rapaces sur une base annuelle avec un échantillonnage très restreint. Cette proposition a reçu un écho favorable de la part des coordinateurs qui se sont manifestés, et nous proposons donc de passer à l'action en vous reconduisant en 2004, sur chaque département, l'enquête sur un

nombre très limite, mais tirés au hasard, de carrés centraux.

■ **LE PRINCIPE** : des simulations réalisées au CNRS de Chize ont montré que pour les espèces les plus communes, l'estimation nationale de l'abondance est robuste même lorsque l'on ne travaille qu'avec 5% des carrés centraux. En d'autres termes, avec seulement 1 carré central sur 20, c'est à dire en moyenne seulement un carré par département, il est possible de suivre l'abondance nationale d'une quinzaine d'espèces de rapaces annuellement. Le point crucial est que ces carrés doivent être tirés aléatoirement.

■ **EN PRATIQUE** : nous vous proposons de réaliser l'enquête rapaces, strictement dans les mêmes conditions et selon le même protocole qu'en 2000-2002 (carrés identiques, indices de nidification identiques, effort de prospection similaire), sur au moins 1 carré de votre département. Pour plus de souplesse, et pour ceux (que nous encourageons) qui souhaiteraient faire plus d'un carré, nous vous proposons en fait un tirage de 3 carrés par département. Vous en faites au moins un.

■ **LES BESOINS** : certains départements n'ont pas, ou peu fourni de données lors de l'enquête précédente, ce qui ne nous a pas empêché de produire des estimations d'abondance sur ces régions. C'est l'occasion, en 2004, de valider nos estimations. NOUS ENCOURAGEONS DONC TOUT PARTICULIEREMENT les départements qui se sont montrés discrets en 2000-2002, à prendre cette fois le taureau par les cornes (le fichier département en pièce jointe, tiré du livre sur l'enquête rapaces 2000, vous indique le taux de prospection par

département). Pour mémoire, la réalisation d'un carré central, au printemps, nécessite entre 50 et 75 heures de présence sur le terrain. La réalisation d'un carré par département reste donc un objectif modeste et réaliste, à condition que chacun joue le jeu et que la couverture nationale soit complète.

■ **ORGANISATION PRATIQUE** : comme précédemment, l'enquête nationale sera coordonnée par Jean Sérriot. Cette coordination sera réalisée exclusivement par email, et consistera à tenir informé le réseau des coordinateurs départementaux, répondre à leurs éventuelles questions, et réceptionner les résultats sous forme de fichier excell selon le masque fourni par le CNRS Chizé. L'analyse des résultats sera réalisée, chaque année, au CNRS de Chizé par V. Bretagnolle et ses collaborateurs. Une estimation nationale (et éventuellement des cartes) sera fournie et restituée aux coordinateurs.

■ **RESULTATS ATTENDUS** : les programmes d'analyse étant maintenant parfaitement rodés, les masques de saisie des fichiers opérationnels (fichier joint), nous pouvons espérer recevoir les données de l'enquête 2004 dès l'automne, et produire les estimations nationales en début d'hiver 2004. Cela nous permettrait d'ores et déjà de confirmer ou d'infirmer le déclin supposé (déduit d'une comparaison des aires de distribution entre 1990 et 2002) de certaines espèces comme les milans royaux et noir (localement), les trois espèces de busards et le circaète. Il serait possible de publier, annuellement, dans ORNITHOS un compte rendu de l'enquête annuelle (cf. WI pour les anatidés).

Paru en Limousin en 2004

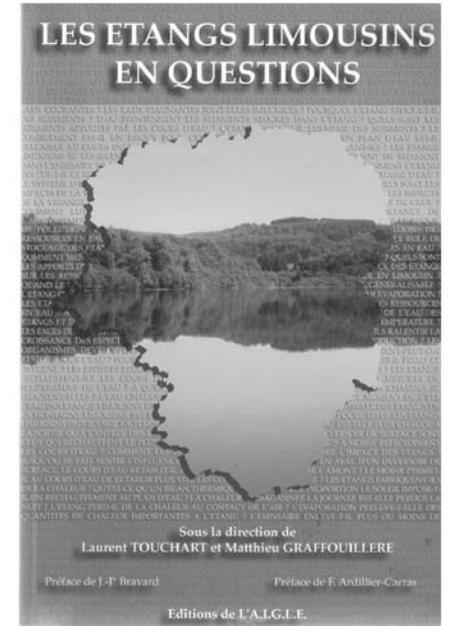
Les étangs limousins en questions, sous la direction de Laurent TOUCHART et Matthieu GRAFFOILLERE, édité par l'A.I.G.L.E.

Petite publication de 179 pages, cet ouvrage est la réunion de longues années d'intérêt porté aux étangs limousins par ses dix auteurs-chercheurs en géographie. Partant de la multitude d'interrogations dont s'entourent les étangs et leur complexe fonctionnement, cet écrit scientifique s'attache à lever la voile entourant les eaux dormantes limousines.

Du comptage des plans d'eau en Limousin à l'appréciation de leurs impacts sur leur environnement, les cinq chapitres de cet ouvrage présentent habilement les résultats de mesures collectées depuis plusieurs années sur le terrain.

La température de l'eau, les vidanges, la qualité physico-chimique...voici autant de thèmes traités, discutés et replacés dans leur contexte de manière très géographique au travers de cartes, graphiques et autres schémas de synthèse.

Manié avec brio, l'outil cartographique enrichit, en effet, fort judicieusement cet ouvrage et permet ainsi une compréhension aisée des raisonnements qui se voudraient un peu trop scientifiques !



S'adressant et offrant aux propriétaires et aux gestionnaires de plans d'eau des réponses concrètes aux interrogations qu'ils se posent, cet écrit est également destiné aux pêcheurs. Bref, c'est un ouvrage à recommander aux amoureux de la Nature en particulier et à tous en général !

Delphine BRUNAUD

Contact : assoc.aigle@wanadoo.fr
(Association à Intérêt Géographique, Limnologique et Environnemental)

Le monde naturaliste limousin s'enrichit d'une nouvelle association !!!

L'association Pic noir ou Groupe d'Etude et de Protection de la Nature dans l'Est Corrèzien a officiellement vu le jour le 27/03/2004.

C'est la rencontre des naturalistes de cette région qui s'étend d'Ussel à Tulle, du Plateau de Millevaches aux Gorges de la Dordogne qui a favorisé l'émergence de cette association, dans un souci d'approfondir les connaissances de ce territoire à la grande diversité paysagère. Une association aussi pour pallier à une dissémination des naturalistes suivant la répartition lâche des villes et villages qui, bien souvent, pousse celui que les choses de la nature intéressent à songer qu'il est comme prophète en son pays. Echange et communication constituent ainsi le préalable aux actions de Pic noir.

Pic noir, association pluridisciplinaire de protection de la nature

L'objectif de Pic noir est d'œuvrer, comme la majorité des autres associations naturalistes de la région, à une meilleure prise en compte des richesses biologiques par les élus locaux, porteurs de politiques qui occultent trop souvent cet aspect du territoire, voire qui lui nuisent franchement. Nos actions veilleront donc avant tout à :

- compléter les inventaires d'espèces,
- repérer de nouveaux sites à forte valeur écologique,
- éveiller l'attention des élus sur le patrimoine naturel que recèlent leurs périmètres d'action,
- sensibiliser tout un chacun à la richesse de ce patrimoine,

- se tenir informés des projets d'aménagement,
- porter notre avis sur ces derniers.

L'originalité de Pic noir réside en son échelle d'action qui est très locale. Si elle n'est pas spécialiste de tel ou tel groupe biologique, elle possède et continuera d'acquérir une bonne connaissance naturaliste de l'est corrézien, offrant de la sorte la possibilité de se positionner par rapport à des projets d'aménagement locaux qui passeraient inaperçus aux yeux des " grandes " associations régionales.

Pic noir, association locale ancrée en Limousin

Nos relations avec ces dernières se veulent d'ailleurs tout à fait positives puisque nous pourrions servir, dans la mesure de nos compétences, de relais aux opérations d'inventaire lancées à l'échelle du Limousin par les associations spécialistes. De plus, ce type d'action sera l'occasion de partager les compétences des naturalistes régionaux sur des sites qui présentent à priori un fort potentiel écologique. Pic noir adhère au Conservatoire Régional des Espaces Naturels et souhaite l'aider dans son action, notamment en participant à la description et à la localisation de sites naturels encore méconnus.

Par son ancrage dans un territoire bien connu de lui, Pic noir souhaite à terme devenir un interlocuteur de choix pour les élus locaux et par la même les mettre en relation avec le milieu de la protection de la nature en Limousin.

Synthèse des observations du 01/04/2004 au 30/09/2004

Rédaction des brèves au vol : Philippe Hubert



Guépier d'Europe

Photos : R. Bussièrre



Vanneau huppé



Grand Cormoran

Gestion du répondeur ornitho et des actualités sur le site internet de la SEPOL : Olivier Eyraud

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur le répondeur de la SEPOL, sur la liste de discussion obs-limousin et les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

De la fin de la migration pré-nuptiale au début de la migration post-nuptiale, il n'y a pas eu au cours de ces 6 mois de brèves au vol d'observations très remarquables. Il faut tout de même noter les observations d'un Fuligie nyroca à l'étang des Landes, de 4 Sternes caugek à Vassivière et d'un Pic cendré en Corrèze.



Mouette rieuse

Grèbe castagneux <i>(Tachybaptus ruficollis)</i>	6	21/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Grèbe à cou noir <i>(Podiceps nigricollis)</i>	3	12/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Grèbe huppé <i>(Podiceps cristatus)</i>	34	10/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Grand cormoran <i>(Phalacrocorax carbo)</i>	53 en migration	01/04	Aixe/Vienne	(87 – Aixe/Vienne – PreP)
Bihoreau gris <i>(Nycticorax nycticorax)</i>	1 3 ad. + 2 juv.	03/04 15/06	Chat Cros étang des Landes	(23 – Evaux-les-Bains – DupE) (23 – Lussat – DupE)
Aigrette garzette <i>(Egretta garzetta)</i>	3 1 1 1 1 2	21/04 21/04 04/05 16/05 20/05 24/07	étang des Landes pont de Chambougeai étang de l'Abeille étang de la Pouge Chez Roger étang de Cieux	(23 – Lussat – DupE) (19 – Lagraulière – ChaJ) (19 – Eygurande – VarC) (87 – St-Auvent – LabB) (87 – St-Priest-sous-Aixe – BarP) (87 – Cieux – LasM)
Grande aigrette <i>(Ardea alba)</i>	8	04/04	étang des Landes	(23 – Lussat – EyrO et VirA)
Héron pourpré <i>(Ardea purpurea)</i>	1 ^{ère} obs. 11 1 1 femelle 1 2 juv.	04/04 24/04 03/05 04/07 24/07 26/07	étang des Landes étang des Landes le Puy près de Neuvic étang de Murat étang de Lavillemichel	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (23 – Lussat – ChaG et GenG) (19 – Troche – LamN) (19 – Neuvic – ZucM) (87 – St-Léger-Magnazeix – StaB) (87 – Bessines/Gartempe – EyrO)
Héron cendré <i>(Ardea cinerea)</i>	47 + 5 jeunes	27/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Cigogne blanche <i>(Ciconia ciconia)</i>	1 8 en vol 30 en vol 5 en vol 3 posées 20 en mig.	02/04 17/04 18/04 27/04 27/06 31/08	Flavignac Lac du Chammet Nedde Lupersat Lavaugrasse Couzeix	(87 – Flavignac – PreP) (19 – Peyrelevade – VarC) (87 – Nedde – GerP) (23 – Lupersat – YveJ) (87 – Bessines/Gartempe – HubP) (87 – Couzeix – GueK)
Cigogne noire <i>(Ciconia nigra)</i>	1 1 2 la 1 ^{ère} en mig.	04/04 09/04 17/04 19/07	bord de Vienne pont de Chambougeai Saint-Victour Naucher	(19 – Peyrelevade – BouP) (19 – Lagraulière – ChaJ) (19 – Saint-Victour – VarC) (23 – Betête – NauP)
en tout ce sont plus de 100 cigognes noires en migration post-nuptiale qui ont été observées traversant notre région, dont un vol de 12 observé le 05/09 à Château-Chervix (87).				
Cygne tuberculé <i>(Cygnus olor)</i>	2	10/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)

Tadorne de Belon <i>(Tadorna tadorna)</i>	6	25/05	étang des Landes	(23 – Lussat – BusP)
Canard chipeau <i>(Anas strepera)</i>	19 16 (2 familles)	10/04 10/09	étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – DupE) (23 – Lussat – DupE)
Canard pilet <i>(Anas acuta)</i>	1 mâle	12/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Canard souchet <i>(Anas clypeata)</i>	5 couples dont 3 paradant 3	10/04 30/08	étang des Landes étang de Cieux	(23 – Lussat – DupE) (87 – Cieux – BouH)
Canard siffleur <i>(Anas penelope)</i>	20	10/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Sarcelle d'hiver <i>(Anas crecca)</i>	16 67 1 couple 1 couple	01/04 10/04 29/05 04/06	étang de la Ramade étang des Landes Cieux (petit étang) la Villemichel	(23 – Flayat – VarC) (23 – Lussat – DupE) (87 – Cieux – AppX et BouH) (87 – Bessines/Gartempe – GueK)
Sarcelle d'été <i>(Anas querquedula)</i>	3 9	01/04 10/04	étang de la Ramade étang des Landes	(23 – Flayat – VarC) (23 – Lussat – DupE)
Fuligule milouin <i>(Aythya ferina)</i>	36	10/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Fuligule morillon <i>(Aythya fuligula)</i>	15 (4 M + 11 F) 4 (2M + 2F) 2	04/04 12/04 26/09	étangs NO 87 étang des Landes Grand Etang	(87 – CavP) (23 – Lussat – DupE) (87 – Azat-le-Ris – CavP)
Fuligule nyroca <i>(Aythya nyroca)</i>	1	02/05	étang des Landes	(23 – Lussat – PalG et DupE)
Bondrée apivore <i>(Pernis apivorus)</i>	2 en migration 1 en mig. p.n. 112 en mig.	03/05 01/08 23/08	Aixe/Vienne Chabreyroux Flavignac	(87 – Aixe/Vienne – PreP) (87 – Oradour-St-Genet – CavP) (87 – Flavignac – PreP)
Balbusard pêcheur <i>(Pandion haliaetus)</i>	1 2 1	04/04 11/04 01/08	étang des Landes étang de la Ramade Flavignac	(23 – Lussat – eyrO et VirA) (23 – Flayat – VarC) (87 – Flavignac – PreP)
Aigle botté <i>(Hieraetus pennatus)</i>	2	04/07	Gratte Bruyère	(19 – Sérandon – ZucM)
Milan royal <i>(Milvus milvus)</i>	3	04/07	Gratte Bruyère	(19 – Sérandon – ZucM)
Milan noir <i>(Milvus migrans)</i>	1 transporte de la laine 7 25 à 30	02/04 19/04 04/07	St-Bonnet-Briance décharge de Perbousie Gratte Bruyère	(87 – St-Bonnet-Briance – Pral) (19 – Brive – SchO) (19 – Sérandon – ZucM)

Circaète Jean-le-Blanc <i>(Circaetus gallicus)</i>	1 1 1 1	21/04 05/05 29/05 21/08	Turenne lac du Chastang Monts de Blond St-Merd-les-Oussines	(19 – Turenne – DauR) (19 – Marçillac-la-Croisille – MosJ) (87 – Cieux – AppX et BouH) (19 – St-Merd-les-Oussines – MerC et EyrO)
Busard des roseaux <i>(Circus aeruginosus)</i>	1 femelle 1 femelle 11 en lig.	10/04 09/06 05/09	étang des Landes étang de la Pougé Flavignac	(23 – Lussat – DupE) (87 – St-Auvent – MarQ) (87 – Flavignac – PreP)
Busard cendré <i>(Circus pigargus)</i>	1 couple en vol migratoire 1 juv. 2 juv	06/04 02/08 28/08	Mézière/Issoire Folles Jouac	(87 – Mézière/Issoire – CavP) (87 – Folles – VinS) (87 – Jouac – MerC et EyrO)
Epervier d'Europe <i>(Accipiter nisus)</i>	1 attrape un étourneau 2 nichées	04/04 20/07	cathédrale Verneuil/Vienne	(87 – Limoges – HubP) (87 – Verneuil/Vienne – LanJ)
Autour des palombes <i>(Accipiter gentilis)</i>	1 1	04/07 05/08	Gratte Bruyère les Biards	(19 – Sérandon – ZucM) (87 – Glandon – CelJ)
Faucon pèlerin <i>(Falco peregrinus)</i>	2 juv. au nid	16/04	gorges du Thaurion	(87 – Le Chatenet en Dognon – EyrO)
Faucon émerillon <i>(Falco pelegrinoides)</i>	1	27/09	St-Etienne de Fursac	(23 – St-Etienne de Fursac – GueK)
Faucon hobereau <i>(Falco subbuteo)</i>	1 2 1 accouplement	12/04 08/05 29/05	étang des Landes Oradour/Glane étang de Cieux	(23 – Lussat – SauJ) (87 – Oradour/Glane – BouP) (87 – Cieux – AppX et BouH)
Caille des blés <i>(Coturnix coturnix)</i>	2	16/06	Chabreyroux	(87 – Oradour-St-Genest – CavP)
Râle d'eau <i>(Rallus aquaticus)</i>	1 entendu 1	11/04 31/05	étang de la Ramade étang des Landes	(23 – Flayat – VarC) (23 – Lussat – SauJ)
Gallinule poule d'eau <i>(Gallinula chloropus)</i>	3 1 couple	21/04 04/06	étang des Landes la Villemichel	(23 – Lussat – DupE) (87 – Bessines/Gartempe – GueK)
Foulque macroule <i>(Fulica atra)</i>	+ de 100	12/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Grue cendrée <i>(Grus grus)</i>	17 34	09/04 10/04	Aixe/Vienne étang des Landes	(87 – Aixe/Vienne – PreP) (23 – Lussat – DupE)
Echasse blanche <i>(Himantopus himantopus)</i>	1 2	04/04 26/06	étang des Landes lac du Causse	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (19 – Lissac/Couze – FauB)
Oedicnème criard <i>(Burhinus oedicnemus)</i>	3 2	28/06 28/08	site de la COGEMA Jouac	(87 – Bessines/Gartempe – HubP) (87 – Jouac – MerC et EyrO)

Petit Gravelot <i>(Charadrius dubius)</i>	1 3 1 femelle 1 nid avec 4 œufs 8	10/04 30/05 30/05 03/07 11/09	étang des Landes Broussas La Vilette petit étang barrage de Lavaud	(23 – Lussat – DupE) (23/87 – Lac de Vassivière – SauJ) (87 – Folles – VinS) (87 – Cieux – BouH) (87 – Videix – BusR)
Grand Gravelot <i>(Charadrius hiaticula)</i>	8	08/09	barrage de Lavaud	(87 – Videix – BusR)
Vanneau huppé <i>(Vanellus vanellus)</i>	1 3 44	02/05 31/07 25/08	étang des Landes Flavignac étang des Landes	(23 – Lussat – PalG et DupE) (87 – Flavignac – PreP) (23 – Lussat – DupE)
Bécasseau minute <i>(Calidris minuta)</i>	1	08/09	barrage de Lavaud	(87 – Videix – BusR)
Bécasseau variable <i>(Calidris alpina)</i>	1 5	21/08 11/09	St-Merd-les-Oussines barrage de Lavaud	(19 – St-Merd-les-Oussines – MerC et EyrO) (87 – Videix – BusR)
Chevalier sylvain <i>(Tringa glareola)</i>	2	04/04	étangs NO 87	(87 – CavP)
Chevalier gambette <i>(Tringa totanus)</i>	5 1	04/04 08/09	étang des Landes barrage de Lavaud	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (87 – Videix – BusR)
Chevalier arlequin <i>(Tringa erythropus)</i>	1 1	04/04 02/05	étang des Landes plage de Guerlie (barrage de Lavaud)	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (87 – Videix – BusR)
Chevalier aboyeur <i>(Tringa nebularia)</i>	2 21 1	04/04 17/04 04/09	étangs NO 87 étang des Landes étang des Landes	(87 – CavP) (23 – Lussat – SauJ) (23 – Lussat – DupE)
Chevalier culblanc <i>(Tringa ochropus)</i>	8 2	04/04 21/08	étang des Landes St-Merd-les-Oussines	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (19 – St-Merd-les-Oussines – Merc et EyrO)
Chevalier guignette <i>(Actitis hypoleucos)</i>	6 6 1 1 5	20/04 02/05 30/05 06/06 27/07	plan d'eau d'Arfeuille barrage de Lavaud plan d'eau d'Arfeuille plan d'eau de Lubersac Aixe/Vienne	(87 – St-Yrieix-la-Perche – GenG et CelJ) (87 – Videix – BusR) (87 – St-Yrieix-la-Perche – GenG) (19 – Lubersac – CelJ) (87 – Aixe/Vienne – PreP)
Barge à queue noire <i>(Limosa limosa)</i>	2 1	04/04 08/09	étang des Landes barrage de Lavaud	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (87 – Videix – BusR)
Courlis cendré <i>(numenius arquata)</i>	1	27/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Courlis corlieu <i>(Numenius phaeopus)</i>	1 en vol	12/04	étang des Landes	(23 – Lussat – SauJ)

Bécasse des bois <i>(Scolopax rusticola)</i>	4	10/04	Marsinchal	(19 – St-Fréjoux – DefP)
Bécassine des marais <i>(Gallinago gallinago)</i>	1 2 20	27/04 31/08 04/09	étang des Landes étang de Cieux étang des Landes	(23 – Lussat – DupE) (87 – Cieux – BouH) (23 – Lussat – DupE)
Combattant varié <i>(Philomachus pugnax)</i>	5	04/04	étang des Landes	(23 – Lussat – EyrO et VirA)
Mouette pygmée <i>(Larus minutus)</i>	12 1	17/04 25/04	étang des Landes étang de Cieux	(23 – Lussat – SauJ) (87 – Cieux – BouP)
Mouette rieuse <i>(Larus ridibundus)</i>	1 + de 200 10 10	04/04 10/04 02/08 05/09	lac de Vassivière - étang des Landes étang de Cieux bords de Vienne	(23/87 – BouP) (23 – Lussat – DupE) (87 – Cieux – BouH) (87 – Limoges – LabG et EyrO)
Mouette mélanocéphale <i>(Larus melanocephalus)</i>	13 1	27/04 19/07	étang des Landes étang de Cieux	(23 – Lussat – DupE) (87 – Cieux – LasM)
Goéland argenté <i>(Larus argentatus)</i>	1	06/07	Bussière-Poitevine	(87 – Bussière-Poitevine – CavP)
Goéland leucophée <i>(Larus cachinnans)</i>	2	21/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Goéland sp. <i>(Larus sp.)</i>	4 en vol 4 en vol vers l'ouest	05/04 09/05	station ESSO A20 Limoges	(87 – Beaune-les-Mines – GueK) (87 – Limoges – VirA)
Sterne caugek <i>(Sterna sandvicensis)</i>	4	30/05	Broussas	(23/87 – Lac de Vassivière – SauJ)
Sterne pierregarin <i>(Sterna hirundo)</i>	5	21/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Guifette noire <i>(Chlidonias niger)</i>	8 14 2	27/04 25/05 25/08	étang des Landes étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – DupE) (23 – Lussat – BusP) (23 – Lussat – DupE)
Guifette moustac <i>(Chlidonias hybridus)</i>	1 6 1	23/04 24/04 17/06	Flavignac étang des Landes étang des Landes	(87 – Flavignac – PreP) (23 – Lussat – ChaG et GenG) (23 – Lussat – DupE)
Pigeon colombin <i>(Columba oenas)</i>	5 en migr.	25/09	Flavignac	(87 – Flavignac – PreP)
Tourterelle des bois <i>(Streptopelia turtur)</i>	2 72	23/04 05/09	Flavignac sur fils électriques	(87 – Flavignac – PreP) (87 – Flavignac – PreP)
Coucou gris <i>(Cuculus canorus)</i>	1 juv. 1 juv.	02/08 17/09	étang des Landes barrage de Lavaud	(23 – Lussat – VinS) (87 – Videix – BusR)

Hibou moyen Duc <i>(Asio otus)</i>	1 chant 2 jeunes	13/04 12/06	Faux-la-Montagne Flavignac	(23 – Faux-la-Montagne – JulR) (87 – Flavignac – PreP)
Chevêche d'Athéna <i>(Athene noctua)</i>	1	16/09	le Belhomme	(87 – Chaillac/Vienne – BusR)
Engoulevent d'Europe <i>(Caprimulgus europaeus)</i>	5 ou 6 chanteurs	19/06	Aubazine	(19 – Aubazine – ChaJ)
Martinet noir <i>(Apus apus)</i>	1 ^{ère} observation Env. 50 en mig. post-nuptiale	02/04 08/07	Nieul Aixe/Vienne	(87 – Nieul – BouP) (87 – Aixe/Vienne – PreP)
Huppe fasciée <i>(Upupa epops)</i>	1 6 sur 1 km 1 ad. + 1 juv.	05/04 06/06 31/07	Meymac St-Yrieix-la-Perche Flavignac	(19 – Meymac – AlbD) (87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ) (87 – Flavignac – PreP)
Guêpier d'Europe <i>(Merops apiaster)</i>	2 20	29/07 24/08	Guillermie Guillermie	(19 – Perpezac-le-Blanc – CreD) (19 – Perpezac-le-Blanc – CreD)
Pic noir <i>(Dryocopus martius)</i>	1	04/04	étang de Corrieux	(87 – Linards – MorS et HubP)
Pic cendré <i>(Picus canus)</i>	1 en vol	05/07	secteur de Neuvic	(19 – Neuvic – ZucM)
Pic mar <i>(Dendrocopus medius)</i>	1 1	04/04 19/09	étang de Corrieux étang de la Pouge	(87 – Linards – MorS et HubP) (87 – St-Auvent – VirA)
Pic épeichette <i>(Dendrocopus minor)</i>	1 1	13/04 15/04	Chez Roger Landouge	(87 – St-Priest-sous-Aixe – BarP) (87 – Limoges – SchO)
Torcol fourmilier <i>(Jynx torquilla)</i>	1 1	12/04 06/09	Flavignac dans un jardin du centre ville	(87 – Flavignac – PreP) (87 – Limoges – HubP)
Hirondelle de rivage <i>(Riparia riparia)</i>	+de 50 2 colonies (51 terriers)	10/04 13/06	étang des Landes les Séguines	(23 – Lussat – DupE) (87 – St-Brice/Vienne – LabB)
Hirondelle de rochers <i>(Ptyonoprogne rupestris)</i>	2 5	01/07 11/09	Viaduc des Rochers noirs lac de Neuvic	(19 – Lapleau – CelJ) (19 – Neuvic – BouH)
Hirondelle rustique <i>(Hirundo rustica)</i>	+ de 1000 420 sur des fils	10/04 17/09	étang des Landes Nègerie	(23 – Lussat – DupE) (87 – Videix – BusR)
Hirondelle de fenêtre <i>(Delichon urbica)</i>	nourrissage au nid Nourrissage	11/09 26/09	Chaillac/Vienne Chiniquoux	(87 – Chaillac/Vienne – BusR) (87 – Oradour-St-Genest – CavP)
Pipit farlouse <i>(Anthus pratensis)</i>	qqes individus	17/04	tourbière du Longeyroux	(19 – Meymac – VarC)

Pipit des arbres <i>(Anthus trivialis)</i>	1	05/04	Sajueil	(19 – Voutezac – FacP)
Pipit spioncelle <i>(Anthus spinoletta)</i>	1 paradant	15/04	tourbière du Longeyroux	(19 – Meymac – TeuJ)
Bergeronnette printanière <i>(Motacilla flava)</i>	10 1 type flavissima + de 40 4 type thunbergi	04/04 04/04 10/04 30/04	étang des Landes étang des Landes étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (23 – Lussat – EyrO et VirA) (23 – Lussat – DupE) (23 – Lussat – DupE)
Bergeronnette des ruisseaux <i>(Motacilla cinerea)</i>	1 nid	29/05	à 1m20 sur le rebord d'une fenêtre	(87 – Flavignac – PreP)
Cincla plongeur <i>(Cinclus cinclus)</i>	1 transporte des matériaux	01/04	moulin Autier	(87 – Coussac-Bonneval – CelJ)
Rossignol philomèle <i>(Luscinia megarinchos)</i>	1 1 mâle chanteur	04/04 27/05	étang des Landes aérodrome de Thalamy	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (19 – Ussel – DefP)
Rougequeue à front blanc <i>(Phoenicurus phoenicurus)</i>	1 mâle	05/04		Ussel (19 – Ussel – DefP)
Traquet motteux <i>(Oenanthe oenanthe)</i>	1 5 ensemble	04/04 20/04	Malvoisine - Flavignac	(87 – Glandon – CelJ) (87 – Flavignac – PreP)
Tarier des prés <i>(Saxicola rubetra)</i>	1 mâle 6 (famille)	12/04 25/04	étang des Landes Vigeois	(23 – Lussat – DupE) (19 – Vigeois – ChaJ)
Grive litorne <i>(Turdus pilaris)</i>	26 26	01/04 25/04	étang de la Ramade Flavignac	(23 – Flayat – VarC) (87 – Flavignac – PreP)
Merle à plastron <i>(Turdus torquatus)</i>	1 6 à 8	04/04 12/04	étang des Landes Broussas	(23 – Lussat – EyrO et VirA) (19 – Tarnac – JulR)
Phragmite des joncs <i>(Acrocephalus schoenobaenus)</i>	1 ^{er} chanteur 1	12/04 07/09	étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – DupE) (23 – Lussat – DupE)
Cisticole des joncs <i>(Cisticola juncidis)</i>	1 1 1	18/07 03/08 28/08	Château du Bazaneix Folles Flavignac	(19 – St-Fréjoux – VarC) (87 – Folles – VinS) (87 – Flavignac – PreP)
Locustelle tachetée <i>(Locustella naevia)</i>	1 ^{er} chant 1 1 4 chanteurs	07/04 27/05 28/05 05/06	Centre la Loutre Gajoubert Vallée de la Colle étang des Landes	(87 – Verneuil/Vienne – TeuJ) (87 – Gajoubert – LabB) (87 – Cussac – LabB) (23 – Lussat – SEPOL)
Rousserolle effarvate <i>(Acrocephalus scirpaceus)</i>	1 ^{er} chant 1 mâle chanteur 8 chanteurs 6 chanteurs	21/04 01/05 05/06 01/07	étang des Landes St-Germain-les-Belles étang des Landes étang des Eguzons	(23 – Lussat – DupE) (87 – St-Germain-les-Belles – MorS) (23 – Lussat – SEPOL) (87 – Mézières/Issoire – LabB)

Fauvette à tête noire <i>(Sylvia atricapilla)</i>	1 groupe de 20	11/04	bords de Vienne	(87 – Isle – MarQ)
Fauvette grisette <i>(Sylvia communis)</i>	1 mâle chanteur	12/04	Flavignac	(87 – Flavignac – PreP)
Hypolaïs polyglotte <i>(Hippolais polyglotta)</i>	1 mâle chanteur	16/04	gorges du Thaurion	(87 – Le Chatenet-en-Dognon – EyrO)
Pouillot fitis <i>(Phylloscopus trochilus)</i>	4 chanteurs	10/04	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Pouillot véloce <i>(Phylloscopus collybita)</i>	1 type ibérique (brehmii)	31/05	étang de Chabannes	(19 – Tarnac – Pral)
Pouillot de Bonelli <i>(Phylloscopus bonelli)</i>	1 3 bagués	21/04 03/07	Gironie tourbière des Dauges	(19 – Turenne – DauR) (87 – St-Léger-la-Montagne – GueK)
Gobemouche gris <i>(Muscicapa striata)</i>	1 nid avec 5 juv.	22/06	St-Martin-le-Vieux	(87 – St-Martin-le-Vieux – PreP)
Gobemouche noir <i>(Ficedula hypoleuca)</i>	2 1	17/04 16/08	Ussel Limoges	(19 – Ussel – DefP) (87 – Limoges – EyrO)
Mésange boréale <i>(Parus montanus)</i>	plusieurs ind.	03/08	St-Merd-les-Oussines	(19 – St-Merd-les-Oussines – ChaG)
Tichodrome échelette <i>(Tichodroma muraria)</i>	1	13/04	Tarnac	(19 – Tarnac – JulR)
Pie-grièche écorcheur <i>(Lanius collurio)</i>	1	02/05	Flavignac	(87 – Flavignac – PreP)
Pie-grièche à tête rousse <i>(Lanius senator)</i>	1 mâle 1 mâle 1 couple 5 couples	1 01/05 15/06 18/06 31/07	27/04 Nexon étang des Landes Lhoume Flavignac	Lupersat (23 – Lupersat – YveJ) (87 – Nexon – DumA) (23 – Lussat – DupE) (87 – Azat-le-Ris – MorN) (87 – Flavignac – PreP)
Pie-grièche grise <i>(Lanius excubitor)</i>	2 1 1 4	04/04 15/04 18/07 21/08	Peyrelevalde Flavignac Thalamy St-Merd-les-Oussines	(19 – Peyrelevalde – BouP) (87 – Flavignac – PreP et EyrO) (19 – Ussel – VarC) (19 – St-Merd-les-Oussines – MerC et EyrO)
Grand corbeau <i>(Corvus corax)</i>	3	01/08	Gratte Bruyère	(19 – Sérandon – ChaG)
Loriot d'Europe <i>(Oriolus oriolus)</i>	1 ^{er} chant	06/04	Dampniat	(19 – Dampniat – LecE)
Moineau friquet <i>(Passer montanus)</i>	+ de 27	15/07	Peyrissat	(87 – Chaillac/Vienne – BusR)

Moineau soulcie (<i>Petronia petronia</i>)	30 env.	17/08	Noailles	(19 – Noailles – MerC et EyrO)
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	30 environ	19/04	Chanoncle	(87 – Coussac-Bonneval – GenG)
Tarin des aulnes (<i>Carduelis spinus</i>)	23 1	03/04 27/04	Limoges Aixe/Vienne	(87 – Limoges – EyrO) (87 – Aixe/Vienne – PreP)
Bec-croisé des sapins (<i>Loxia curvirostra</i>)	4 30 env.	18/07 21/08	Thalamy St-Merd-les-Oussines	(19 – Ussel – VarC) (19 – St-Merd-les-Oussines- Merc et EyrO)
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	1	09/05	Chavagnac	(87 – Peyrilhac – BouP)
Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>)	4 chanteurs 7	27/05 28/08	Gajoubert Chabreyroux	(87 – Gajoubert – LabB) (87 – Oradour-St-Genet – CavP)
Bruant fou (<i>Emberiza cia</i>)	1	05/07	Gratte Bruyère	(19 – Sérandon – ZucM)
Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	15 chanteurs	05/06	étang des Landes	(23 – Lussat – SEPOL)

Observateurs :

Albessard Dominique (AlbD), Appolonie Xavier (AppX), Barry Philippe (BarP), Boulesteix Pascal (BouP), Bourdin Hugo (BouH), Busser Philippe (BusP), Bussière Raphael (BusR), Cavalin Pascal (CavP), Célérier Jean-Michel (CelJ), Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Crémoux Danielle (Créd), Dauriac Roger (DauR), Defontaines Pierre (DefP), Dumètre Aurélien (DumA), Dupoux Etienne (DupE), Eyraud Olivier (EyrO), Facquet Philippe (FacP), Faurie Bernard (FauB), Geneste Guillaume (GenG), Gerbaud Paul (GerP), Guerbaa Karim (GueK), Hubert Philippe (HubP), Julliard Romain (JulR), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire

Guy (LabG), Lambert Nicolas (LamN), Langenbach Jean-Claude (LanJ), Lassalle Marie-Noëlle (LasM), Lecavelier Eloi (LecE), Marquet Quentin (MarQ), Mercier Christophe (MerC), Morelon Stéphane (MorS), Moron Nicolas (MorN), Mosse Johan (MosJ), Nauron Pascal (NauP), Pallier Gilles (PalG), Pradier Isabelle (Pral), Précigout Patrick (PreP), Sautour Jean-Christophe (SauJ), Schiltz Olivier (SchO), Starck Bruno (StaB), Teulière Jean-Michel (TeuJ), Variéras Christian (VarC), Vincent Sylvain (VinS), Virondeau Anthony (VirA), Yvernault Jérôme (YveJ), Zucca Maxime (ZucM).



Lu dans les revues

Bruno LABIDOIRE

Quel est le statut de la Pie-grièche à poitrine rose en France?

Lu dans *Méridionalis*, la revue de l'union d'associations naturalistes du Languedoc-Roussillon. N°5, Mars 2004.

Frédéric Labouyrie. Statut de la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* en Vaunage, Gard. 54-60.

Cet article s'intéresse à une petite population située à l'ouest de Nîmes (le Vaunage) mais l'auteur cite également les effectifs des autres populations de la zone ouest méditerranéenne.

En 2002, 3 couples sont comptés en Vaunage (stabilité depuis 20 ans), disparition des couples isolés en Petite Camargue (Gard), 14-15 couples dans le bassin de Montbazin (sud-ouest de

Montpellier), 14 couples dans les basses plaines de l'Aude (sud de Béziers), 14 couples dans la province de la Segrià (Lleida) en Espagne et aucun indice dans l'Empordà.

Dans le sud de la France les oiseaux nichent préférentiellement dans les frondaisons des plus hauts arbres : frênes et platanes, souvent à plus de 10 m de haut.

Les milieux fréquentés sont des mosaïques de petites parcelles de vignes et de friches herbacées ou nues. Ces oiseaux migrateurs hivernent au sud de l'Afrique (Kalahari, Namibie, Botswana...), ils sont fidèles à leurs sites d'hivernage et de nidification. En 2001 et 2002 la reproduction s'est plutôt bien passée dans le sud de la France avec une bonne productivité mais les sites sont menacés par l'urbanisation et la disparition des plus hauts arbres.



Photos : R. Bussière

Pie-grièche

L'exception qui confirme la règle...?

Lu dans *Nos Oiseaux*, volume 51/3, N°477 et dans *Ornithos*, 11-5, septembre 2004.

D'après deux notes de M. Kestenhof, le "boom" du Milan royal et de J. Sériot, le Milan royal gravement menacé.

Contrairement aux pays limitrophes le Milan royal semble bien se porter en Suisse. Les ornithologues constatent aussi que de plus en plus d'oiseaux hivernent dans ce pays, soit plus de 1000 en 2002-2003 répartis sur onze dortoirs. Plus globalement en Europe la situation du Milan royal est catastrophique. Le réseau Milan royal a décidé d'accentuer le suivi des dortoirs hivernaux en France (contacter R. Riols -LPO Auvergne).

Les Américains sont de plus en plus observés en France.

Lu dans *Ornithos*, 11-5, septembre 2004.

D'après un article de Philippe J. Dubois et Christophe Luzak : les limicoles néarctiques en France: synthèse des données pour la période 1965-2000.

19 espèces de limicoles d'outre-atlantique ont à ce jour été observées en France. La majeure partie des observations ont lieu en automne et surtout la deuxième décennie de septembre, cela correspond à la migration postnuptiale et au passage des perturbations atlantiques qui déportent les oiseaux vers l'Est. Au printemps les dix premiers

jours de mai semblent les plus favorables.

La Bretagne totalise le maximum d'observations (environ la moitié de tous les oiseaux vus depuis 1965). Des oiseaux sont aussi repérés sur la façade méditerranéenne mais plutôt au printemps ou pendant l'été. Il pourrait s'agir d'oiseaux ayant traversé l'océan l'automne précédent et qui reviennent de leurs quartiers d'hivernage.

Le limicole américain le plus fréquent en France est de très loin le Bécasseau tacheté (277 données) puis le Bécasseau roussé. Les plus rares sont le Bécasseau semipalmé (12 données) et le Chevalier grivelé.

"Les espèces qui empruntent la voie de migration centrale en Amérique du nord (dans l'axe du Mississippi) sont celles qui ont le plus de chances d'être déportées vers l'Europe".

L'Oscillation Nord-Atlantique (NAO) c'est à dire le différentiel de pression atmosphérique entre l'anticyclone des Açores et la dépression islandaise influe directement sur l'intensité des vents d'ouest sur l'Atlantique nord, quand le différentiel est grand les vents d'ouest se renforcent, l'Europe de l'ouest a des automnes doux mais très humides et venteux. Ce sont les plus intéressants pour rechercher les limicoles néarctiques.

Le nouvel atlas des rapaces diurnes de France: un nouvel exemple pour illustrer le travail indispensable des ornithologues bénévoles.

Lu dans : *Rapaces nicheurs de France*, Jean-Marc Thiollay et Vincent Bretagnolle, Delachaux et Niestlé, Paris, 2004.

Voici le résultat de l'enquête menée en 1999, 2000 et 2001 par 1700 ornithologues. Ce travail est le second inventaire national des rapaces nicheurs, le premier avait été réalisé entre 1979 et 1982. 24 espèces nichent en France (sur les 40 qui nichent en Europe) et la moitié d'entre elles se place au premier ou au deuxième rang d'abondance par rapport aux effectifs européens.

La Buse variable et le Faucon crécerelle représentent 70 % du peuplement de rapaces en France soit le plus grand effectif de nicheurs des pays européens (Russie exclue). Six autres espèces sont dans ce cas : la Bondrée apivore, le Milan noir, le Circaète Jean-Le-Blanc, le Busard Saint-Martin, l'Epervier d'Europe et le Faucon hobereau.

Les rapaces des milieux ouverts sont en recul : busards, milans et dans une moindre mesure le Faucon crécerelle. Le Faucon hobereau est en nette progression (milieux mixtes) et l'Autour des palombes semble avoir des effectifs stables. Malgré sa petite taille le Limousin abrite un nombre important de rapaces, il se place au 6^{ème} rang des régions françaises pour les effectifs de la Buse variable et au 5^{ème} rang pour l'Aigle botté.

Pour terminer cet EPOPS par une note poétique, nous vous donnons, ci-dessous, le texte d'une lettre que nous avons reçue il y a presque un an. Rien de bien nouveau la dedans, seulement un amical témoignage d'une personne qui aime les oiseaux. Cela nous change un peu de la rigueur scientifique. La photo jointe est un peu floue, mais montre bien la balançoire mentionnée avec cinq petites Hirondelles rustiques.

N.D.L.R.

Une petite histoire d'hirondelles

Aujourd'hui j'aimerais vous raconter l'histoire de mes hirondelles ! Mes hirondelles ? Eh oui. Cela fait quatorze ans que j'habite une grande vieille maison dans un tout petit village, la Rissanderie. Au premier étage, il y a quatre chambres. Dans la mienne, il y a quatorze ans, des hirondelles ont construit leur nid au poutre apparent. La mère a couvé, des petits sont nés. Vie de famille heureuse. Moi je dormais dans mon lit au coin avec mon chien devant. Cela ne les dérangeait pas. Pour leur faire plaisir, j'ai mis une sorte de balançoire entre deux poutres. Quel succès ! Le matin, le papa qui dormait dehors, s'y installait pour réveiller par son chant sa famille. Ensuite, ce sont les enfants qui se balançaient dessus. Vie de famille heureuse et exemplaire jusqu'au départ vers l'Afrique en automne...



Cinq hirondelles sur une balançoire (mai 1997)

Les années suivantes, pareil. Quatre, cinq nids aux poutres. Retapés par la suite. Départ, retour. Quelques drames aussi hélas : dix jours de pluie, plus une

mouche à manger, une famille morte de faim. Or l'année dernière, l'attaque d'une pie qui a tué les bébés. Depuis j'ouvre la fenêtre à peine, mes hirondelles se glissent dedans habilement.

Maintenant je ne dors plus dans leur chambre, mais la chambre en face, puisque un chat fait partie de la famille. Nous sommes réveillés et endormis par le chant de nos hirondelles.

Je sais que la vie des oiseaux est dure, plus dure que jamais. De leur long voyage, tous ne reviennent plus. Une hirondelle vit au maximum six ans et encore, c'est plutôt rare ; disons, en moyenne, trois ans...

Donc je ne sais pas qui sont ces hirondelles lesquelles, en revenant de l'Afrique profonde, retrouvent ma chambre à la Rissanderie ? ! Les enfants, petits-enfants de mes premiers sous-locataires ? Ou n'importe quelles autres hirondelles ? Par hasard ? Qu'en pensez-vous ?

Ce qui compte : je suis en admiration devant cette pureté, cette innocence, cette beauté, cette vie de famille exemplaire et ce courage de vivre !

Mi-mai 2004 : la future maman couve. Matin et soir, leur futur papa, sur sa balançoire, nous donne un concert ; en commençant vers 5 h 30 et en terminant vers 6 h 30 à la matinée. Et le soir, un petit chant de nuit, plus discret.

Dagmar GALIN

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

EpopS est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page EpopS = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm.

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.